

Le QUESNOY

Notre Ville ¹⁵

Joie

Sérénité

Paix

Santé

Famille

Bonheur

Solidarité

Bonne Année



DÉCEMBRE 2022



Madame, Monsieur,
Chers Quercitains,

A l'aube de cette année nouvelle, je vous souhaite mes meilleurs vœux. Que 2023 vous apporte une bonne santé, la force intérieure, une multitude de petits bonheurs et beaucoup de rencontres, d'échanges et de partage avec les autres. Nous en avons tous tant besoin !

La Ville évolue dans tous les domaines : économique, social et environnemental. Et je suis heureuse de pouvoir partager ces bonnes nouvelles, portées par toute une équipe, avec vous dans ce bulletin.

L'année 2023 promet en effet d'être une année bien remplie, qui marquera positivement le développement du Quesnoy. **En premier lieu, le Musée de nos amis Néo-Zélandais**, qui, tel un rêve devenant réalité, ouvrira officiellement ses portes à la fin de l'été prochain. Tellement de chemin a été parcouru depuis cette idée un peu folle, de créer un lieu entièrement tourné vers la mémoire et l'amitié avec un pays situé aux antipodes, à 24 heures d'avion d'ici ! Mais nous ne rêvons pas, les travaux sont lancés, et cet endroit ouvrira une nouvelle page de notre Histoire avec la Nouvelle-Zélande. Une page faite d'échanges culturels et de développement de notre potentiel touristique avec les anglo-saxons. Une belle aventure collective en perspective !

Le second projet qui se concrétisera sera la vente du Château Marguerite de Bourgogne à Histoire et Patrimoine pour une future transformation. C'est une vraie bonne nouvelle, tant ce bâtiment du XII^{ème} siècle, si riche et si emblématique de notre histoire moyenâgeuse, constitue aussi un vrai défi de reconversion à lui seul ! Il accueillera dès 2026 quelques 28 logements de haute qualité, en locatif, qui viendront donner un coup de jeune à notre centre-ville et lui permettra de gagner des habitants.

Les travaux de construction des nouveaux logements sur le site Cofradec devraient s'ajouter dès la fin d'année 2023 à la liste, et entrer en phase réalisation. Rappelons qu'il s'agit tout de même de construire 113 nouvelles habitations. Nous avons la chance, malgré la crise inflationniste, que ce projet soit inscrit dans les programmes d'investissement d'Edouard Denis et Partenord, et qu'ils ne soient pas retardés.

La Ville attend également le tour de table financier pour son projet de Valorisation touristique et environnementale (portes de la Ville, faubourg Fauroeux, théâtre de verdure). Région, Département, CCPM ont déjà répondu à l'appel pour son financement, mais nous attendons la réponse de l'Etat. Le printemps nous apportera, nous l'espérons, de bonnes nouvelles, pour conforter notre ville dans sa dynamique et son attractivité, fil directeur de notre action municipale.

D'autres projets sont bien lancés. C'est le cas de la Maison d'Accueil Spécialisée, du béguinage de la route de Bavay par Promocil, de la reconversion de l'école Sainte-Thérèse (partie brûlée) en locaux pour activités économiques. La nouvelle école Sainte-Thérèse (à l'arrière) entrera quant à elle en construction au printemps prochain, le permis de construire ayant été délivré. Et puis, comme une cerise sur un beau gâteau, la Ville ouvrira un nouveau parc urbain, rue de la gare, grâce à l'acquisition d'une parcelle précieuse. De quoi changer la physionomie de cette partie encore tristounette du Quesnoy.

Comme vous le voyez, la liste est longue ! C'est tout simplement le résultat d'un travail de fond sur tous les sujets, en s'attachant à n'en laisser aucun de côté.

Naturellement, la crise que nous traversons n'est pas sans impact sur nos finances. Les dépenses d'énergie vont impacter durement le budget 2023. Mais nous n'augmenterons pas les impôts, et nous maintiendrons le cap sur l'investissement, en étant encore plus exigeants sur les niveaux de subventions obtenues.

Enfin, dernière bonne nouvelle, 2023 **verra l'achèvement des travaux de l'église Notre-Dame de l'Assomption**, à l'été prochain. C'est une bonne nouvelle que de retrouver ce monument au cœur de notre ville et de le voir revivre rénové et embelli. Nous fêterons cet événement tous ensemble.

Bonne année 2023 à tous !

Marie-Sophie LESNE

Maire du Quesnoy
Vice-présidente de la Région Hauts-de-France
Vice-présidente de la CCPM

4-5 NOUVELLES

Inauguration de l'AFEJI
Inauguration de la salle de danse Léo Lagrange
Ecole Sainte Thérèse

6-8 TRAVAUX

Les travaux de l'église
Extension de la MAS
Peintures du pont SNCF
Réfection de la porte Saint-Martin
Réfection des îlots centraux
Rénovation énergétiques dans les écoles
Voies piétonnes et cyclables
Rénovation des portes de la salle Michel Bernard
Rénovation thermique au Dojo et au tennis

10-11 ESPACES VERTS

Plantations automnales
Concours des maisons fleuries
Une équipe «fleurissement» qui prépare 2023

12-13 ÉCOLE

Une nouvelle Directrice pour la crèche municipale
Des tarifs inchangés à la cantine
Rencontre avec l'APE de l'école Averill

14-17 COMMERCE

Le marché de Noël
Halloween par les Boutiques Quercitaines
Bienvenue aux nouveaux commerçants
Du Bio au Quesnoy

18-19 PATRIMOINE

Aides au ravalement de façade
La ville et la Fondation du patrimoine

20 PROJETS IMMOBILIERS

Futur quartier
Projet d'Hôtel

21-25 DOSSIER

Un nouveau parc dans la ville
Plan lumière
Les travaux du Musée avancent à grands pas
Reconversion du Château Marguerite de Bourgogne
La ville, un site patrimonial remarquable
Le programme "Petite ville de demain"
Reconversion de l'ancien site Refresco

26 FINANCES

Maîtrise des dépenses

28-30 SOLIDARITÉ

Le Secours Catholique
La mutuelle communale JUST
Inauguration Coup de Pouce Clé
La banque alimentaire
La semaine «Bleue»
Saint-Vincent de Paul

31 CITOYENNETÉ

L'accueil des Ukrainiens

32-35 CULTURE

Le Quesnoy en chanteur(s)
Le festival QUERCINEMA
Des résidences pour les artistes
Zakenski, l'expo
Jumelage

36-37 MISE EN LUMIÈRE

La Crêperie de la poste

38-39 LES ÂÎNÉS

Le repas dansant
Une centenaire au Quesnoy
Le Club «Les Joyeux Lurons»
Les Nocces d'Or

40-41 SPORT

La fête du sport
Opération Pass'sport et Loisirs
Le Slackline

42 HARMONIE MUNICIPALE

Le concert de Sainte Cécile
Le concert d'automne
Félicitations aux diplômés

44 SÉCURITÉ

L'association ADRASSEC

45 CONCOURS PHOTO

46-47 LA CITÉ EUGÈNE THOMAS

Le Conseil de vie Lycéenne
Une initiative solidaire
Vive les bacheliers

48-49 DEVOIR DE MÉMOIRE

50-55 TEMPS FORTS

56 URBANISME

57 POUR VOUS AIDER

Votre passeport en ligne

58 TRIBUNE DES GROUPES

59 CONTACTS



C'EST LE 18 OCTOBRE QUE S'EST DÉROULÉE L'INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DE L'AFEJI, PLUS EXACTEMENT DE L'ESAT « LES ATELIERS DU QUERCITAINE ».

En chiffres

1400 m² de bâtiment

2,4 millions d'euros d'investissements.

15 professionnels employés

64 travailleurs en situation de handicap : en entretien, espaces verts, rénovation et conditionnement.

L'inauguration des ateliers Quercitains de l'AFEJI s'est déroulée le 18 octobre dernier en présence du Président de l'AFEJI Hauts-de-France, Michel Tibier, de l'équipe dirigeante sur le Hainaut Cambrésis, de l'ESAT du Quesnoy, de Thomas Depardieu et de Fabrice Taupin, ainsi qu'en présence de la Déléguée Nord de l'Agence Régionale de Santé ainsi que du Conseil municipal et de nombreux maires du territoire.

Le projet de déménagement d'Englefontaine vers Le Quesnoy s'est enfin concrétisé, après 8 années de préparation et de travail conjoint avec la Ville, pour trouver, acquérir l'emprise foncière et la débarrasser des anciennes voies ferrées enterrées. Madame le Maire a souligné : « Malgré les difficultés et

la lourdeur de ce dossier, l'AFEJI est allée au bout de sa démarche. Il faut saluer cette motivation à s'installer au Quesnoy, ce qui va permettre de développer l'emploi en faveur des personnes fragiles et porteuses de handicap sur tout notre territoire. Nous sommes fiers d'accueillir cette solidarité au Quesnoy. ».



**3 Chemin des croix
59530 - LE QUESNOY
03.27.28.61.06**

INAUGURATION DE LA SALLE DE DANSE LÉO LAGRANGE

C'est avec les petits rats de l'école de danse du Quesnoy, les dirigeants de l'association de l'école de danse, les agents des services techniques de la Ville et les Conseillers de Quartier, que le Conseil municipal a inauguré la salle de danse Léo Lagrange. Ces locaux qui abritaient l'ancien gîte communal, font aujourd'hui le bonheur des danseurs.

Delphine Verdière, Conseillère déléguée à l'école de danse s'est félicitée:

«Avec cette nouvelle salle, rénovée de manière exemplaire, les nouveaux vestiaires, les salles de stockage des costumes, l'association va connaître un nouvel élan. Merci aux agents des services techniques, et merci à tous ceux qui ont œuvré pour le club hier et aujourd'hui».



SAINTE-THÉRÈSE bientôt EN TRAVAUX

Deux bonnes nouvelles concernant l'école Sainte-Thérèse, rue de Nouvelle-Zélande et boulevard Jeanne d'Arc.

En effet, les travaux de construction d'une nouvelle école, à l'arrière du site ont reçu le Permis de construire et seront engagés dès le printemps prochain, portés par l'Union Saint-Bernard.

Quant au bâtiment rue de Nouvelle Zélande, qui avait pris feu en avril 2021, il est en cours de vente à un promoteur immobilier, qui accueillera des bureaux pour acteurs économiques. La Ville s'est engagée pour trouver le plus rapidement possible des voies de facilitation de cette reconversion en entrée de notre cité.



Aperçu façade ouest, côté cour.

L'église : les travaux continuent

Notre église est entrée en travaux il y a un an. En plus des travaux de restauration du clos, du couvert de l'ensemble de l'église, il s'agit de refaire les maçonneries, la charpente, la couverture, les vitraux, les menuiseries extérieures et les plafonds en plâtre.

Il s'avère aussi nécessaire de procéder au renouvellement de l'électricité pour un montant de 138 870,90€ HT. Le montant total des travaux sera donc de 2 151 088,58€ HT. Le montant total des subventions s'élève à 1 214 903,24€, soit 56,5% du projet. Initialement programmée pour le mois de mai, la fin des travaux est reportée à l'été prochain, compte-tenu des retards de livraison dans certains matériaux et du renouvellement de toute l'électricité.



Extension de la MAS

La Maison d'Accueil Spécialisée, située route de Ghissignies, a commencé les travaux pour la création d'une unité de vie pour adultes en situation de handicap présentant des troubles sévères associés à des comportements à problèmes.

Cela s'inscrit dans le cadre d'un appel à projets de l'Agence Régionale de la Santé (ARS), obtenu avec succès par l'association.

La ville s'est engagée sur ce projet en cédant une parcelle d'environ 4000 m² pour lutter contre le départ des personnes en situation de handicap pour la Belgique.

L'accueil sera réservé aux publics les plus complexes à partir de 16 ans. L'unité de vie pourra accueillir 6 personnes et leur offrir un hébergement permanent, des soins médicaux et paramédicaux, des aides à la vie courante et enfin une ouverture sur la vie sociale et culturelle.

Le projet est estimé à 3 millions d'euros et verra le jour courant 2023.



Amar GOUGA,
Adjoint aux travaux



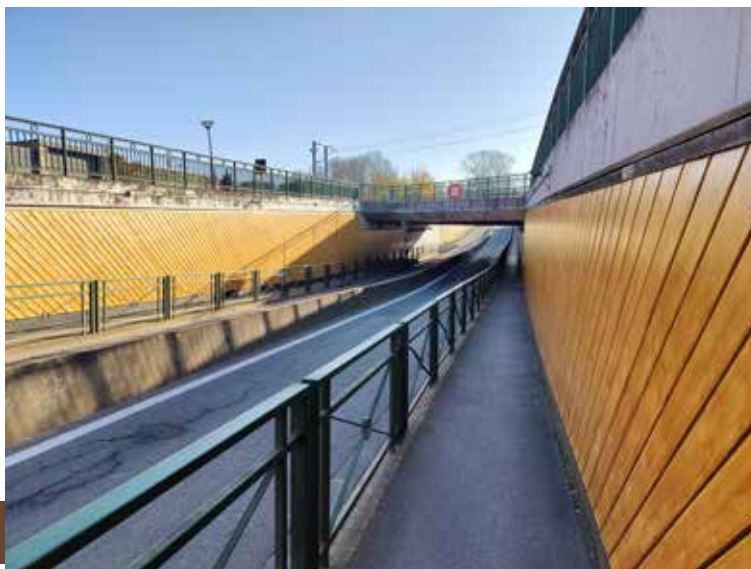
Les agents de la ville ont fait un superbe travail en rénovant entièrement la salle dédiée au Club de danse. Nous avons la chance d'avoir de belles compétences dans les différents corps de métiers: ferronnerie, électricité, peinture, menuiserie, gros oeuvre. Cette réfection, à base de parquet recyclé, est un bel exemple d'économies et de réutilisation de matériaux.



Peinture du pont SNCF

L'été dernier, les agents des services techniques ont entrepris la peinture du pont de la SNCF. La rénovation a été faite en deux temps. D'abord, il a été question de poser un égaliseur de teinte en sous couche puis pose d'une lasure teintée. Il restera à peindre la partie en béton juste sous le pont, ces dernières étapes auront lieu au printemps 2023 et à nettoyer les rembarbes.

Durée du chantier initial : 3 mois.
Coût : 12 202€ TTC.



Réfection de la porte Saint-Martin



En 2013, des travaux de réhabilitation et de mise en valeur des ouvrages subsistants de la porte Saint Martin ont été réalisés sous la maîtrise d'œuvre de Monsieur Bisman, Architecte du patrimoine. En 2017, des désordres sont apparus sur les ouvrages en gabions, côté sud et côté nord de la porte, avec des déformations et un devers des murs.

Dans le cadre des opérations d'expertise engagées, les parties ont pu signer ce protocole transactionnel. Ainsi donc, les travaux de réparation ont commencé en décembre 2022. La durée prévue du chantier est de 4 semaines.

Réfection des îlots centraux



Dans le cadre du verdissement de la ville et de la lutte contre l'artificialisation des sols, la Ville a sollicité le Conseil Départemental pour la réfection des îlots centraux. Le Département a programmé les travaux, qui ont consisté en l'enlèvement de l'enrobé, remplacé par un terre-plein, qui sera engazonné. Rendez-vous dès le printemps prochain pour le nouveau coup d'œil de l'entrée de ville, au niveau du rond-point vers Beaudignies.

Rénovation énergétique dans les écoles



Des travaux de rénovation énergétique ont été réalisés dans les écoles Chevray et du Centre afin de minimiser les coûts liés à l'augmentation du prix de l'énergie. Les ampoules traditionnelles ont été remplacées par des LED. Ce changement apporte aux élèves, professeurs et agents communaux un confort quotidien en matière de luminosité. C'est l'entreprise Bois Energies Services qui a décroché le contrat. A l'école Chevray, 18 982€ ont été investis dans ce projet, à l'école Centre, le chantier a coûté 4 144.28€.

Voies piétonnes et cyclables

La Ville a aménagé trois nouveaux secteurs piétonniers - mode doux l'été dernier. Le premier est situé le long de la route départementale qui relie Le Quesnoy à Orsinval, le deuxième finit le circuit pédestre du tour de l'étang et le troisième est situé le long de la route de Louvignies, permettant de relier la porte de Landrecies à la gendarmerie.

La liaison douce entre Le Quesnoy et Orsinval était très attendue par les habitants d'Orsinval souhaitant venir faire leurs courses au Quesnoy. Il n'est pas rare d'y croiser des trottinettes électriques, qui s'ajoutent aux marcheurs.

Le chemin qui longe le fond de l'étang du Pont Rouge était quant à lui très attendu par les collégiens et lycéens se rendant à pied ou en vélo à la Cité scolaire. Quant au chemin piétonnier de la promenade du Tour de l'étang, celui-ci a pu être réalisé une fois acquise la parcelle qui jusqu'à présent appartenait à un propriétaire privé, ce qui permet de boucler la boucle et d'accueillir les promeneurs dans de meilleures conditions, jusqu'au bout du parcours. L'aménagement a pu être réalisé grâce au fonds de relance de la Région Hauts-de-France à hauteur de 30% du coût de l'opération (110 000€).



Chemin piétonnier,
Route de Valenciennes
vers Orsinval.



Rénovation des portes de la salle Michel Bernard

Pour continuer les efforts en matière d'économies d'énergie, la salle Michel Bernard a été dotée de nouvelles portes.

L'entreprise Sabiaux Dubrecq a effectué les travaux en septembre dernier. Le coût total des travaux s'élève à 53 438.40€ TTC, cette rénovation a fait l'objet d'une subvention de l'Etat à hauteur de 40% du montant total.



Rénovation thermique au Dojo et au tennis

Pour continuer notre politique en matière de sobriété énergétique et de rénovation des locaux, nous avons entrepris les travaux de rénovation thermique du Dojo et de la salle de Tennis. A l'heure actuelle, le rapport énergétique, confié à l'entreprise Ferest Ing est en cours. Pour le changement des menuiseries, la commande vient d'être passée à l'entreprise Pirson. Le coût total du chantier est de 19 105.85€ pour le Dojo et 99 121.09€ à la salle de tennis. Soit un total de 118 226.94€. L'installation de ce nouvel équipement est prévue en février 2023. Les travaux ont fait l'objet de plusieurs subventions accordées par l'état pour des points précis (changement des fenêtres, réfection des toitures, changement d'éclairage, etc.). Pour chaque élément rénové, des subventions à hauteur de 40% du montant total nous ont été accordées. Ainsi, nos sportifs pourront donc très vite bénéficier de ce nouvel équipement, entièrement rénové.





LOV'NID



Le camping municipal va accueillir dès le printemps prochain un logement insolite accessible à tous. Un premier pas original vers l'arrivée de chalets en bois et d'autres habitats insolites, pour changer progressivement la qualité du camping et répondre aux attentes des nouveaux campeurs.

Vous pourrez réserver votre nuit presque à la belle étoile !



PLANTATIONS automnales

Ces dernières semaines, 420 charmilles ont été plantées sur la route de Valenciennes pour un montant de 920€. Ces arbustes sont faciles à vivre et supportent bien la taille annuelle, ce qui permet d'obtenir de magnifiques murs végétaux.

La Ville a sollicité le Parc Naturel Régional pour la subvention de 2000 pieds de haie bocagère le long des terres cultivées aux abords de l'avenue de la Libération. Ces plantations marquent le désir d'aller toujours plus loin dans le verdissement et la lutte contre les inondations.



Martine LECLERCQ,
Adjointe à l'Environnement,
la Transition écologique,
la Propreté de la ville et la
Démocratie participative



2023 marquera le passage du jury du concours des villes et villages fleuris. Nos équipes fleurissement et espaces verts sont prêtes pour ce nouveau défi, avec l'objectif d'une gestion économe de l'eau, d'une gestion différenciée et d'un entretien aussi parfait que possible. Les habitants qui fleurissent sont également de la partie, indirectement, car ils contribuent à l'embellissement de la ville.



CONCOURS des maisons fleuries



Cette année encore, le concours des Maisons fleuries a permis de valoriser le travail minutieux des amoureux des plantes et des fleurs. 26 participants se sont inscrits en mai dernier. Afin de départager les concurrents, le jury, composé de 4 personnes extérieures à la ville, a visité les jardins le 10 août dernier. Les juges

ont attribué leurs notes en fonction de 4 critères : la quantité et la qualité des propositions fleuries, ainsi que la propreté et l'harmonie des ensembles. En plus des traditionnels cadeaux que sont le diplôme et le bon d'achat, les compétiteurs ont également reçu une mangeoire à oiseaux, fabriquée par le menuisier de la ville.

Résultats du concours des maisons fleuries 2022 :
Catégorie façade : M. Richard avec la mention Très bien
Catégorie cour : Mention Très bien pour M. Petit et Mme Geuns et François
Catégorie jardinet : Mention Excellent pour M. Cordier et Mme Baudoux
Catégorie jardin : Mme Bailleux, Accart et Lebron ont reçu la mention Très bien

Félicitations à tous les participants pour la qualité et la beauté de leurs jardins et à l'année prochaine pour une nouvelle édition !



NETTOYAGE dans les remparts

Les équipes du chantier d'insertion ADACI ont nettoyé les remparts à la fin de l'été et durant l'automne. Le terrain en avait bien besoin après un été particulièrement chaud. Les arbres et arbustes autour de la passerelle de l'étang, Route de Louvignies puis du Monument Néo-zélandais jusqu'à l'étang du Fer à Cheval ont été entretenus. Bravo aux équipes pour leur savoir-faire qui mérite d'être souligné !





Une équipe fleurissement qui prépare 2023

L'équipe fleurissement est composée de plusieurs agents. Leur travail s'étend sur 11000 m² de surface. Ils entretiennent, tondent arrosent, fauchent et désherbent.

Les massifs, plantes annuelles, vivaces, arbustes et la centaine de jardinières sont gérés par l'équipe. La création des massifs nécessite 4 mois de travail de préparation.

L'hiver, ces agents de l'ombre participent aussi au salage des routes pour la sécurité des habitants.



GRIPPE aviaire

Cette année, les oiseaux ont dû faire face à une épidémie de grippe aviaire, déclarée par la Direction Départementale de la Protection des Populations, le 27 septembre, suite à la mortalité en hausse des anatidés présents sur la base de loisirs. Ainsi, nous avons perdu 6 oies et 1 cygne. Afin d'éviter la propagation du virus, la Ferme

pédagogique a été fermée et les volailles ont été confinées. La zone de contrôle a été maintenue durant 21 jours après le dernier cas détecté dans notre zone. Grâce à la réaction rapide des agents et des services du département, nous avons pu sauver la majorité des animaux des étangs et de la Ferme pédagogique.



UNE NOUVELLE DIRECTRICE pour LA CRÈCHE MUNICIPALE

Mme Hélène Derbay



Pouvez-vous vous présenter ?

H.D : Mariée, 3 enfants, je suis infirmière de formation. Après avoir fait ma carrière en milieu hospitalier, j'ai décidé de changer et de me rapprocher de la petite enfance. J'ai opéré ce virage il y a maintenant 2 ans pour une structure en crèche sur Maubeuge.

Pourquoi avoir choisi Le Quesnoy ?

H.D : C'est ce que l'on appelle une vraie opportunité. Je suis originaire de Jenlain, mes enfants vont à la Cité scolaire du Quesnoy et je fais régulièrement mes courses au Quesnoy. Quand j'ai vu l'annonce c'était une évidence pour moi. Le rapprochement géographique et l'intérêt que je porte à la ville ont été décisifs.

Des projets pour la crèche ?

H.D : Je suis en poste depuis le 1^{er} novembre. Il est encore trop tôt pour parler de «projet» plutôt des idées. Il y a déjà beaucoup de choses qui ont été faites depuis quelques années. J'apporterai ma pierre à l'édifice bien entendu mais pour cela je voudrai prendre mes marques. Nous avons la chance d'avoir une équipe solide et désireuse de bien faire. Il sera agréable de lancer des actions. La présence de l'association «Quercilutins» est un plus. Ensemble, nous allons chouchouter tous ces petits «Lutins».



L'équipe de la crèche, ici le jour du spectacle de Noël, au Théâtre des 3 Chênes

CRÈCHE MUNICIPALE

26, rue Baillon - Le Quesnoy - 03.27.25.56.38



Marie DUBOIS,
Adjointe aux
Finances, aux Écoles,
à l'Enfance et la
Petite Enfance



La crèche municipale représente un gros investissement. Investissement humain d'abord, puisque ce sont 8 agents qui accueillent les tout-petits et gèrent les 20 places au quotidien. Leur professionnalisme et leur engagement sont à saluer. L'investissement est aussi budgétaire, car la Ville prend en charge le reste à charge de la structure, qui avoisine les 120.000€ par an. La crèche, c'est un vrai plus au service de l'attractivité du Quesnoy, car nos familles y ont accès prioritairement.



LA CANTINE, des tarifs INCHANGÉS malgré l'inflation



Les tarifs de la cantine sont un sujet d'actualité. Comme toutes les communes, la Ville est confrontée à une hausse du prix des repas. Mais l'augmentation est pour le moment limitée à 3%. Un repas pour un élève de l'école primaire est par exemple passé pour la Ville de 3,31€ à 3,409€ depuis la rentrée scolaire 2022-2023, payés à la société API. Les parents des élèves Quercitains payant le plein tarif ont continué à payer le repas 3,02€. Ce qui veut dire que la Ville, qui n'a pas bougé les tarifs depuis 2014, a protégé les familles contre l'inflation en 2022. Le marché de restauration scolaire se renouvellera pour la rentrée scolaire 2023-2024, étant arrivé à terme. La Ville attend la CCPM, qui a proposé de regrouper les marchés des communes, pour passer en groupement de commandes. En fonction des résultats de cet appel d'offres, elle examinera s'il est ou non possible de maintenir ces tarifs et de continuer à absorber le déficit.

Pour le moment, la situation est tenable, et la Ville veille toujours à la qualité des repas proposés, comme à l'accessibilité des repas pour tous les enfants.

Découverte de L'APE de L'ÉCOLE AVERILL

Vous êtes nouvellement élue à la présidence de l'APE (Association des Parents d'Élèves) de l'école Averill, pouvez-vous nous expliquer quelles sont vos activités et le but de vos actions ?

Sophie ATTON : L'association pour les enfants de l'école du Docteur Averill organise des actions tout au long de l'année telles que des brocantes, des bourses aux jouets et aux livres ou encore des tombolas et des pré-ventes diverses (chocolats, fleurs, calendriers, etc). Les bénéfices récoltés ont pour but de contribuer au financement des projets d'école : achat de livres, abonnements annuels de classe à des magazines, matériel pédagogique, goûters thématiques ou encore voyage de fin d'année. À terme, nous souhaitons organiser des animations ou spectacles pour les enfants.



Laura Contesse, Cindy Blary, Thomas Verchain et Sophie Atton travaillent sur les futures animations.

Quels messages souhaitez-vous faire passer aux parents des élèves ? Les évolutions des dernières années avec la COVID, sont-elles difficiles à gérer pour les APE ?

S.A : C'est grâce à l'engagement bénévole de nos adhérents et des parents d'élèves que nous pouvons améliorer le quotidien des enfants. Chaque contribution est la bienvenue, que ce soit en disponibilité, en compétences ou en partage d'expériences. Il nous paraît important de remettre la convivialité et la solidarité au cœur de nos actions, surtout après l'isolement issu de la COVID.



APE École du Docteur Averill



Renaud CARPENTIER,
Adjoint au commerce,
à l'Artisanat, au Tourisme et
au Camping



Le commerce de proximité se bat, et il a de beaux atouts. Nous essayons de l'aider, par une vie festive, un support des services techniques pour les animations, par la création du bi-annuel «Le Quesnoy Mag», ou encore par des aides à la rénovation des façades. En 2023, nous allons créer un parcours pour relier davantage le centre-ville à la base de loisirs.



PETIT PAPA NOËL



Les Boutiques Quercitaines ont animé la fête. Ces fêtes, remplies de cris, d'effroi, pour l'unique quotidien et prendre une bouffée de légèreté.





d'Halloween et le Marché de Noël pour le plaisir des petits et des grands en cette fin d'année.
e et d'émerveillement et de joie pour l'autre, ont permis le temps d'un instant de s'échapper du
g.

HALLOWEEN 2022



NOUVEAUX COMMERÇANTS

LE CARILLON

Le Carillon à une nouvelle gérante, Aurélie Lasselin. Son sens du contact et son expérience en tant que serveuse dans différents "cafés" du Quercitain, ont mis en évidence son désir de devenir sa propre patronne. Des idées plein la tête, c'est sûr qu'elle en a. La salle à l'étage (20 personnes) lui permet d'envisager: des pots de départs, des concours de cartes, des anniversaires...

Et le week-end, partagez une planche apéro autour d'un verre !



Le Carillon



1, rue Casimir Fournier

MADEMOISELLE PULPEUSE

Mademoiselle Coco a encore sévi ! Pour répondre à la demande grandissante, Coline Van Gucht a ouvert, mi-octobre une seconde boutique, située juste en face de son premier magasin. Chez Mademoiselle Pulpeuse, on s'y sent bien. Coco et son équipe habillent les femmes, du 42 au 52.

Le nouveau magasin est la continuité de Mademoiselle Coco et les clientes sont déjà nombreuses !

Ouvert du mardi au samedi



Mademoiselle Pulpeuse



22, rue Casimir Fournier

BRASSERIE "LA GOUDALE"

Installée dans les locaux de l'ancien Flunch, au Centre commercial des Portes de l'Avesnois, la Brasserie La Goudale. L'ambiance se veut chaleureuse, comme dans un Pub, avec un restaurant et un bar. Le nouveau restaurant mise sur les retransmissions de matchs de foot ou d'autres sport, mais aussi un espace dédié aux événements de groupes pour que les gens se retrouvent autour d'une bonne table.

Ouvert tous les jours de 11h30 à 23h.



La Goudale Le Quesnoy



ZAE Les Près du Roy, Route de Valenciennes
06.59.95.18.67

KEBAB DU PONT ROUGE

Le Kebab du Pont Rouge remplace officiellement la Friterie du Faubourg ! Ouverte depuis le 14 octobre dernier, l'établissement tenu par Murât et Amélie propose en vente à emporter tout ce qu'on aime trouver dans une friterie traditionnelle, du classique hamburger aux fameuses galettes-frites, ce nouveau restaurant fast-food offre une cuisine aux ingrédients de qualité.

Ouvert tous les jours de 11^h30 à 14^h et de 18^h30 à 21^h sauf le mardi.



Friterie- Kebab du Pont Rouge



5, rue du Faubourg Fauroeux
06.22.44.15.36



RENDEZ-VOUS AU BIOTOPE

Installée depuis deux saisons le long de la route vers la Banlieue vers Ruesnes, notre maraîchère bio, Marine Coine, a parcouru un beau chemin ! Ses cultures sont très diverses, et on retrouve un large panel de légumes dans son beau magasin sur site ! Ouvert au public chaque vendredi après-midi à partir de 15^h, vous pouvez vous engager dans le chemin de terre et vous garer confortablement au bout, près du magasin. Si vous préférez, vous pouvez aussi devenir adhérent de l'AMAP du Quercitain, qui se fournit chez Marine Coine.

Vendant leurs champignons, Christophe Laurent et Ludvine Denaes devraient bientôt installer leur activité au Quesnoy. Bienvenue aux «Champignons de la Rhônelle». La ville s'enrichit en producteurs locaux !

Contact : lebiotope.zk93@gmail.com



Le Biotope
amapduquercitain@gmail.com



LA VILLE PROLONGE JUSQU'AU 30 JUIN 2023 SON AIDE AU RAVALEMENT DES FAÇADES DE L'HYPER CENTRE-VILLE.

En décembre 2019, la ville créait son premier dispositif d'aide pour les propriétaires désireux de rafraîchir leur façade, qu'elle soit privée ou commerciale, dans un périmètre défini (voir QR code).

La période COVID ayant ralenti plusieurs opérations, le Conseil municipal a décidé de prolonger la date de fin du dispositif et de la porter au 30 juin 2023.

Ainsi tous les dossiers déposés avant cette date pourront bénéficier d'une aide substantielle, puisqu'elle est de 40% du montant HT des travaux, dans la limite d'un plafond de subvention fixé à 7500€.

Les travaux éligibles sont : les honoraires d'architecte, le coût d'installation des chantiers (échafaudage), les travaux de nettoyage et de peinture de la façade ainsi que des balcons et des menuiseries, les travaux de dépose et pose d'un enduit. Ils doivent être réalisés par un professionnel du bâtiment.

Les devantures et enseignes commerciales sont exclues du dispositif car celles-ci peuvent bénéficier des subventions européennes LEADER, instruites par le Parc Naturel Régional de l'Avesnois (contact : M. Aurélien CIR). Mais le reste de la façade est concerné par l'aide municipale.

Les travaux prévus doivent avoir fait l'objet, comme pour tout dossier classique, d'une Déclaration préalable ou de Permis de construire et ne doivent pas être commencés avant la date de dépôt du dossier et l'obtention de l'autorisation d'urbanisme.

Si vous êtes intéressés par ce dispositif, ne perdez pas de temps, prenez contact avec la mairie.

Pour tout contact : Mme LOSSON - 03 27 47 55 50 - contact@lequesnoy.fr

Les rues concernées : Rue Jean Jaurès, Rue Thiers, Rue Gambetta, Rue Casimir Fournier, Rue du Maréchal Joffre, Rue Henry Weibel, Rue du Général Bouttieux, Place du Général Leclerc.



Rendez-vous directement sur la page du site.



LA VILLE ET LA FONDATION DU PATRIMOINE,

partenaires pour l'amélioration du patrimoine bâti ancien: une déduction fiscale de vos travaux de rénovation de façades est possible.

La Ville du Quesnoy, labellisée depuis peu « Petite Cité de caractère » est reconnue pour la qualité de son patrimoine, spécialement pour ses remparts classés Monuments Historiques. Ce classement, dont nous pouvons tous être fiers, crée cependant des obligations en matière d'urbanisme, obligations qui sont souvent synonymes de surcoût. En dehors du dispositif municipal créé en 2019, limité à l'hyper centre-ville, il n'existait pas, jusqu'à présent, d'autres aides pour les habitants. Grâce à un nouveau partenariat avec la Fondation du Patrimoine, il en sera désormais autrement, sur les bâtiments anciens ou de caractère, qu'ils soient privés, publics ou associatifs.

En effet, la Fondation du Patrimoine, reconnue d'utilité publique, peut délivrer un label à certains immeubles dont il est nécessaire de préserver ou de restaurer le caractère ancien. La Ville s'est engagée à contribuer financièrement à chaque opération, à hauteur de 2% du montant des travaux (estimation de 1000€ à 2000€ maximum par opération), afin de pouvoir mobiliser la déduction fiscale de 50% du montant HT des travaux en faveur du propriétaire.

La Ville espère pouvoir soutenir le premier projet en 2023, et lance donc un avis aux propriétaires intéressés. Le périmètre concerné est l'intégralité de la Ville.

Constitution d'un Comité local : appel aux amateurs !

Dans le but de constituer les dossiers de candidature à l'obtention du Label ouvrant droit à la déduction fiscale, la Ville crée un comité local d'examen. Il s'agira de prendre l'attache des propriétaires, d'effectuer des recherches sur l'histoire de l'immeuble et de relever toutes ses particularités qualitatives ou remarquables. Si vous êtes connaisseur, amateur de vieilles pierres ou historien, n'hésitez pas à candidater. Contact : l.seynhaeve@lequesnoy.fr

PROMOCIL ARRIVE AU QUESNOY

Le Clos du Vieux Chêne en chiffres

22 logements locatifs sociaux

11 type II de 50m²

5 type III de 65m²

6 logements individuels

Sur la route de Bavay, des grues et les ouvriers s'agitent encore. De nouvelles constructions sortent petit à petit de terre. C'est l'absence de l'offre de logements adaptés et de qualité sur le Quercitain qui a poussé le groupe Sambre Avesnois Immobilier dont les entreprises Promocil et l'Avesnoise font partie, à proposer le projet « Le Clos du Vieux Chêne ».

Le lotissement « le Clos du Vieux Chêne » est un ensemble de 22 logements locatifs sociaux composé de 16 logements en béguinage et 6 logements en béguinage.

Tous les logements seront construits avec les meilleurs matériaux afin de répondre aux besoins en matière de performance

énergétique. Chaque logement individuel bénéficiera d'un garage privatif, d'une terrasse et d'un jardin et les logements en béguinage, de places de parking sécurisées, ainsi que d'espaces extérieurs qui seront dotés de terrasses, espaces verts et d'un portail automatique avec contrôle d'accès sécurisé.

Le long de la voie ferrée, un merlon sera réalisé pour le traitement phonique de l'arrière des logements.

Le chantier avance correctement et les logements individuels sont attendus pour septembre 2023 et les logements en béguinage pour juin 2024, sous réserve des aléas de chantier.



Définition

Un béguinage est un mode de vie collectif pour les seniors. Composé de logements collectifs ou individuels, généralement adaptés aux besoins des aînés, pour faciliter le bien vivre et le bien vieillir chez soi. Ce principe de vie en communauté permet de créer du lien social et de l'entraide entre les habitants.

Si vous souhaitez candidater pour une demande de logement dans ce lotissement, vous pouvez contacter :

PROMOCIL

ou prendre rendez-vous avec
Mme Stéphanie Gosselin,
Adjointe aux solidarités et au logement
03.27.47.55.50

PROJET D'HÔTEL CHEMIN DES CROIX



Photo non contractuelle

Le projet d'hôtel au Quesnoy avance. Le dépôt de permis de construire doit être effectué au premier trimestre 2023, le terrain a fait l'objet d'une promesse de vente qui se concrétisera par la vente à l'obtention du Permis. Si tout se passe comme prévu, cet immeuble sortira de terre en 2024. Il comprendra 70 chambres. Cette réalisation est favorisée par les besoins exprimés par la société Refresco, où beaucoup de mouvements commerciaux s'opèrent, mais aussi par l'émergence du projet de musée Néo-Zélandais, avec l'apport prévisible de touristes, ainsi que par l'attractivité naturelle de tout le territoire du Pays de Mormal, compris entre Valenciennes et Maubeuge, et surtout, la proximité immédiate de la gare SNCF. Après les deux années COVID, ce dossier a repris un bon chemin.



AVANCÉE
ET MISE EN PLACE

PROJETS

La Ville du Quesnoy recèle un patrimoine monumental, environnemental et immatériel remarquable. Peu de communes ont la chance d'avoir un vaste plan d'eau en leur cœur de cité et une ceinture fortifiée aussi majestueuse. Peu de communes ont été libérées par les Néo-Zélandais, et encore moins l'honneur d'accueillir un nouveau lieu de mémoire basé sur l'amitié et animé par des effets spéciaux extra-ordinaires. Faisons le point sur ces différents projets et quelques autres....

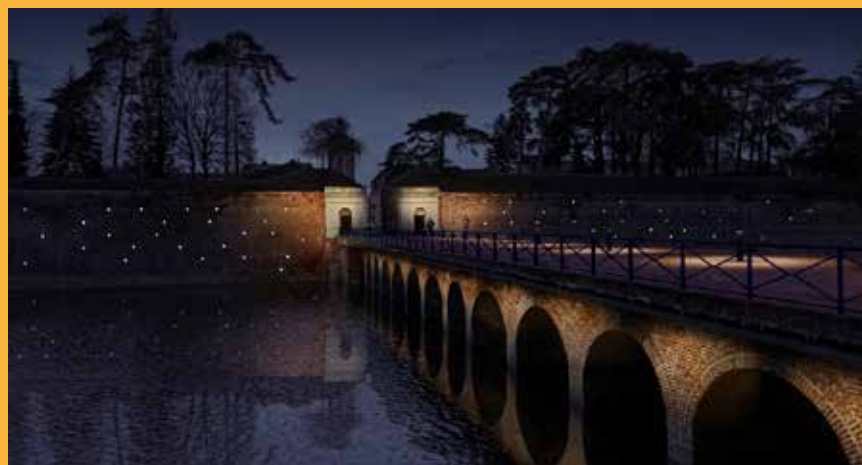


UN NOUVEAU PARC DANS LA VILLE

Propriété de SIGH, le terrain qui longe la rue de la gare, entouré d'une clôture en béton, va faire l'objet d'un rachat par la Ville. Cette parcelle de 4300 m² est l'ancien parc de la maison de feu Mme Colin. Après plusieurs années de réflexion, et considérant que la Ville a plusieurs projets immobiliers lancés sur les sites Cofradec et Refresco, assurant le développement de logements en nombre important, le rachat a été mis à l'ordre du jour. Ainsi, la Ville va pouvoir transformer rapidement ce secteur et enrichir son patrimoine végétal, qu'elle ouvrira au public. Un parc sera aménagé, et permettra aux habitants du secteur de la Résistance et du quartier de la Bellevue de profiter d'un îlot de fraîcheur. Les arbres présents sont magnifiques et centenaires pour certains. Le prix d'acquisition s'élève à 150.000€ H.T.



LE PROJET DE REVALORISATION TOURISTIQUE ET ENVIRONNEMENTAL



Présenté au Conseil des Quartiers et au Conseil municipal en 2021, le projet de Valorisation touristique et environnementale est en phase de dépôt auprès des différents co-financeurs: Etat, Région, Département. Il a déjà obtenu le soutien financier de la CCPM. Rappelons que ce projet important regroupe la réfection de la Porte de la Flamengrie (muraille rénovée), la mise en lumière des 4 portes de la ville, la requalification du Faubourg Fauroeux, et le réaménagement du Théâtre de verdure dans les remparts. D'un montant estimatif de 3,5 millions, il devrait entrer en phase travaux fin 2023, si les montants de subventions obtenues sont suffisants.

LES TRAVAUX DU MUSÉE AVANCENT À GRANDS PAS



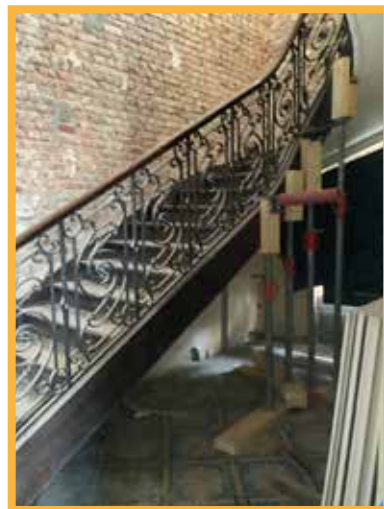
L'ancienne gendarmerie, devenue propriété des Néo-Zélandais en 2018.

C'est à présent une réalité ! Les travaux du musée Néo-Zélandais sont largement engagés. La façade a été repeinte, la brique est hydrogommée, une partie de la toiture refaite, et les travaux intérieurs sont tout aussi énormes. Mais les Néo-Zélandais ont eu à cœur de préserver les anciens volumes, les plafonds avec moulure, l'escalier ancien, le vieux carrelage... Au-delà de ces préservations patrimoniales, c'est bien à un chamboulement qu'est livré ce bâtiment qui fût, rappelons-le, le domicile du maire à l'époque de 14-18, Achille Carlier.

Le Trust qui finance ces travaux a rassemblé des dons depuis 2018, et pour le moment, aucun fonds public n'a été investi dans ce projet, ce qui est à noter.

Le calendrier prévisionnel prévoit une ouverture officielle pour la fin de l'été 2023. Ce musée sera tout à fait exceptionnel. Il ne s'agira pas d'un énième musée dédié à la Grande Guerre, avec reconstitution de tranchées ou expositions d'uniformes. Mais plutôt d'une expérience émotionnelle, basée sur le son et la lumière, les effets spéciaux. La scénographie a été confiée à la société de renommée internationale WetaWorkshop, qui a réalisé les effets spéciaux de la trilogie du Seigneur des Anneaux, tournée en Nouvelle-Zélande, comme chacun le sait... Tout un programme.

Alors, nul doute que 2023 sera une année à marquer dans les annales. Elle marquera le début d'une nouvelle page dans l'amitié entre Le Quesnoy et la Nouvelle-Zélande.



Retrouvez le site
NEW ZEALAND MEMORIAL MUSEUM TRUST - LE QUESNOY



LA RECONVERSION DU CHÂTEAU MARGUERITE DE BOURGOGNE

un superbe projet avec Histoire et Patrimoine se concrétise !

Après plusieurs années de travail, de contacts divers, la Ville est en passe de concrétiser la reconversion du Château Marguerite de Bourgogne. Une bonne nouvelle, d'autant que le projet est magnifique. Il doit se concrétiser dès 2023. C'est la société Histoire et Patrimoine, opérateur immobilier de référence, marque du Groupe Altarea Cogedim, qui se porte acquéreur.

Les choses sont bien parties ! Histoire et Patrimoine se porte acquéreur de notre Château plein de charme, mais aussi bien lourd à gérer. Cette société achète des biens classés Monuments Historiques, dans toute la France, et les transforme en logements. On peut citer, parmi ses réalisations emblématiques dans notre région, les bâtiments de la citadelle d'Arras, ou ceux du Mont de Piété à Valenciennes. Tous transformés de manière exemplaire. Plus près de nous, l'ancienne Abbaye d'Hautmont est depuis peu la propriété de cet opérateur immobilier.

La Ville s'apprête donc à vendre les bâtiments du Château, mais a souhaité garder la propriété des caves, auxquelles elle tient particulièrement. C'est en effet à elles que l'on doit le classement de ce bâtiment à l'inventaire des Monuments Historiques (classement obtenu en 2016). Ce maintien des caves dans le giron municipal était une condition, qui a été

acceptée. Les bâtiments (ancienne caserne des pompiers et Centre Cernay) seront transformés en 28 logements de qualité, T2 et T3, qui seront mis en location, enrichissant l'offre dans notre centre-ville.

La Ville devrait procéder à la signature de la promesse de vente dès février 2023, ce qui permettra à Histoire et Patrimoine de déposer le permis de construire dès le printemps. La vente effective, conditionnée toutefois à l'obtention du Permis de construire, pourrait dès lors intervenir en fin d'année 2023. Les travaux suivraient dès 2024, et seraient achevés mi-2026.



ET LE RELOGEMENT DES ACTUELS OCCUPANTS ?

Le relogement des occupants du site est une préoccupation de la Ville. Elle a proposé au Cercle Historique Quercitain de prendre place au Centre Lowendal, dans une salle qui sera rénovée pour l'occasion, proposition acceptée. Le Parc Naturel Régional, locataire de bureaux au centre Cernay, réalise actuellement son projet de regroupement de bureaux à Maroilles et devait de toute façon libérer les lieux fin 2023. Le VPMC se verra proposer une solution dans les prochains jours.



Pour en savoir plus sur
Histoire et Patrimoine

LE CLASSEMENT DE LA VILLE EN SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE



Le classement en site patrimonial remarquable signifie l'entrée dans un dispositif encadré par l'Etat, permettant de reconnaître la valeur d'un secteur sauvegardé, et devant faire l'objet de mise en valeur de son architecture et de son patrimoine.

L'élaboration de ce plan a été confié au Cabinet AEI, qui a commencé son travail en octobre dernier. Il s'agit de prendre en compte l'ensemble des enjeux des centres anciens : la dégradation de l'habitat, la vacance des logements, l'installation de commerces en périphérie et la perte de population. Actuellement, les travaux au cœur de notre cité sont déjà soumis à des obligations et à l'autorisation de l'ABF.

Or ces obligations sont floues et maîtrisées essentiellement par l'ABF, au moment des autorisations d'urbanisme. Il s'agira de les formaliser dans un document clair et accessible à tous, connu en amont, et annexé au PLUI. Et surtout, dès que ce document entrera en vigueur, son existence permettra d'obtenir des avantages fiscaux et des aides pour effectuer les travaux. En d'autres termes, il s'agit de passer de la situation actuelle, où les obligations existent déjà mais sans possibilité d'aides, à une situation où les obligations seront mieux connues par avance, et surtout, subventionnées. Ainsi, notre ville s'embellira et deviendra plus attractive.

LE PROGRAMME « PETITE VILLE DE DEMAIN », EN COOPÉRATION AVEC BAVAY ET LANDRECIES

Ce programme, sorti en 2020 par l'Etat, prévoit d'aider les petites villes comme Le Quesnoy, Bavay ou Landrecies à se développer, en tenant compte de leur rôle de « centralité ». Piloté par l'Agence nationale de cohésion des territoires, il prévoit des aides pour rénover l'habitat dégradé et recense les projets de ces villes, dans l'optique de les aider à émerger. La CCPM a recruté deux responsables de projet, pour une durée de 18 mois, afin d'accompagner ces 3 villes aux caractéristiques proches. L'attente est forte, et devrait se concrétiser en 2023, par la création d'une OPAH-RU (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain), ainsi que par la naissance d'une Foncière de redynamisation du tissu commercial. La Ville a fourni tous les éléments nécessaires à l'Etat via la CCPM, et attend pour le moment la concrétisation de ces objectifs ambitieux. S'ils se concrétisaient, ce serait un coup de fouet majeur pour le renouvellement de l'habitat dégradé au Quesnoy, qu'il soit propriété de bailleurs sociaux ou de propriétaires classiques (aides de l'ANAH, des collectivités et de la CCPM). Il permettrait également le rachat d'un ou deux immeubles commerciaux dégradés, par la Foncière de redynamisation, avec remise en location.

LA RECONVERSION DE L'ANCIEN SITE REFRESCO

Compte-tenu du succès de la méthode employée pour le site Cofradec-Unéal, la Ville renouvelle le procédé de l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour le site Refresco à reconvertir, près de la gare.

Concrètement, plutôt que de choisir au gré des contacts un ou des investisseurs immobiliers, la Ville a choisi d'agir avec méthode, de manière claire et connue de tous les acteurs potentiellement concernés. Comparable à l'appel d'offres, l'AMI consiste à publier un cahier des charges, élaboré par la Ville, appuyé techniquement par l'Agence d'Urbanisme de Sambre-Avesnois. Dans le cas de Refresco, cet AMI est en cours, et deux visites de site ont été organisées pour permettre aux promoteurs intéressés de poser leurs questions, tous ensemble et d'avoir accès aux mêmes

informations. À ce stade, plusieurs groupes ou entreprises bien connues et réputées semblent intéressées. Elles concrétiseront cet intérêt en déposant pour février un dossier complet, et le Conseil municipal, au terme d'un processus par étapes, pourra choisir l'offre qui lui paraît la meilleure. La vente du site pourra ensuite s'engager, et l'Etablissement Public Foncier entrera en action pour porter l'opération de démolition et de dépollution du site, à l'issue de quoi, les constructions pourront commencer. Ce travail de longue haleine est réalisé dans l'objectif de ne pas perdre de temps inutilement, de faire les bons choix et de développer la Ville en respectant les directions votées par le Conseil municipal.



MAÎTRISER LES DÉPENSES, POUR CONTINUER À INVESTIR POUR L'AVENIR

Le budget de la Ville est comme celui des ménages : malmené par la crise inflationniste. Même si la clôture des comptes 2022 n'est pas achevée à l'heure où nous écrivons ces lignes, il est possible d'indiquer que les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées et ne dépasseront pas les prévisions établies pour l'année qui vient de s'achever. Dans le contexte actuel, c'est quelque chose dont on peut se féliciter. Mais 2023 sera toute autre. Les tarifs du gaz et de l'électricité vont augmenter au 1er janvier de manière importante. Des économies seront à nouveau effectuées, mais déjà faites largement ces dernières années, elles ne pourront à elles seules résoudre le problème de ressources. Une revalorisation de l'Etat aux collectivités locales est attendue, car la Ville n'augmentera pas les impôts et ne s'endettera pas.

PETIT RÉSUMÉ EN 2 POINTS DE LA SITUATION :

1 DES HAUSSES ÉNERGÉTIQUES CONTENUES EN 2022, MAIS 2023 VERRA UNE FORTE HAUSSE, À CAUSE DES TARIFS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ.

La ligne électricité représente dans le budget une somme relativement stable de 140.000€/an. Sur un budget de charges de fonctionnement courant de 2,2 millions d'euros, l'électricité représente 6 à 7%. Cela devrait passer à plus de 15% en 2023 (multiplication par 2,5 de la ligne budgétaire, soit environ 350.000€).

La ligne gaz représente quant à elle en moyenne 130.000€ de dépense par an (en baisse constante depuis 6 ans). Avec une hausse du prix prévisionnelle de 51%, la facture devrait donc passer à quelques 200.000€ en 2023.

Fort heureusement, la Ville a beaucoup investi ces dernières années dans la rénovation thermique et énergétique de ses bâtiments. C'est le cas au centre Lowendal, où il faut rappeler que la chaudière à bois déchiqueté installée en 2017 fait aujourd'hui son « travail » pour maîtriser le chauffage de 3 énormes bâtiments (Lowendal, Michel Bernard, Vauban-Mormal). Quant au passage au LED et aux détecteurs de présence, il a été opéré dans les écoles, les salles de sport, de tennis, de karaté, la mairie. Nous achèverons la totalité rapidement, pour limiter encore les consommations, qui ont déjà nettement diminué depuis 2014.

2 LA VILLE PRÉSERVE SES CAPACITÉS D'INVESTISSEMENT POUR LE MOMENT, MAIS ATTEND DES SUBVENTIONS PLUS IMPORTANTES POUR LANCER SES TRAVAUX.

Le bilan 2022 mettra en évidence une maîtrise des dépenses de fonctionnement et une préservation de l'excédent, qui permettra d'alimenter les réserves effectuées pour investir dans les prochaines années. Si l'Etat accepte d'aider les communes, comme l'Association des Maires de France le demande, la Ville pourra continuer d'investir. Pour le moment, le projet de Valorisation touristique et environnementale, que nous vous avons présenté dans les précédents bulletins est toujours d'actualité. Il est dans l'attente des décisions des grandes collectivités (Département, Région) qui devraient être au rendez-vous escompté. L'incertitude pèse davantage sur les crédits que nous octroiera l'Etat, dans le cadre du Pacte Sambre-Avesnois-Thiérache. Mais si toutes les subventions sont là (réponse au printemps), les travaux pourront s'engager dès le second semestre 2023.





LE SECOURS CATHOLIQUE 30 ANS D'EXISTENCE SUR LE TERRITOIRE

La mission principale du Secours Catholique est d'être attentif aux causes de pauvreté, d'inégalité et d'exclusion de tous les publics. La structure est composée d'une quinzaine de bénévoles permanents et de bénévoles temporaires qui viennent prêter main forte lors des manifestations.

Le Secours Catholique officie sur le territoire des 31 communes qui composent la Communauté de communes du Pays de Mormal. L'association travaille étroitement avec le centre social de la Ville, mais aussi avec les services sociaux du département (UPTAS, CLIC) et les CCAS des mairies, qui lui adressent les demandes d'aides des personnes en difficulté.

Les **ACTIONS** du Secours Catholiques sont variées :

LES PERMANENCES tenues par les bénévoles permettent une écoute attentive, un accompagnement et une orientation quant aux aides qui peuvent être attribuées.

DES VISITES AUX PERSONNES ISOLÉES (particuliers ou de la résidence Harmonie) bénéficient de visites chaque semaine.

LES VACANCES D'ÉTÉ des enfants des bénéficiaires.

Le Secours Catholique ne vit que des dons ! Les dons matériels (vêtement, objets, mobilier, etc.) sont vendus lors des braderies. Les dons financiers permettent de lancer les nouveaux projets.

Le Secours Catholique est ouvert à chaque proposition en ce qui concerne les actions qui pourraient être menées ou les dons que vous pourriez faire. L'association a plus que jamais besoin de vous !



UNE LAVERIE SOLIDAIRE !

Ouverte à tous, la laverie contient des machines de 15 et 17 kg, les tarifs évoluent en fonction des revenus des personnes mais restent attractifs.

50, place Leclerc - 59530 - Le Quesnoy

Tél : 06.47.46.99.07



Secours Catholique - Le Quesnoy



Notre Centre social accueille de plus en plus de Quercitains. Ce lieu, qui n'a que deux ans, est un véritable plus pour accompagner les habitants de la ville. Ce sont 3 agents qui oeuvrent tous les jours pour gérer toutes les situations, qui sont toutes particulières. Je pense qu'on peut dire qu'à l'échelle d'une ville de 5000 habitants, ce centre est assez unique, et qu'il est un outil indispensable pour aider à s'en sortir.



Stéphanie GOSSELIN
Adjointe à la Solidarité,
l'Insertion, la Lutte contre
la fracture numérique, le
Logement et Ville handicap



LA MUTUELLE COMMUNALE JUST

La ville s'engage pour un accès aux soins pour tous. Aujourd'hui, de nombreuses personnes renoncent aux soins faute de pouvoir se payer une couverture complémentaire satisfaisante ou par manque d'informations. Ce constat vaut également pour certains habitants de notre commune, alors que la santé prend une importance toute particulière en cette période d'incertitude sanitaire.

C'est pour cela que vos élus, dans le cadre de la politique sociale souhaitée et mise en place par votre CCAS, ont activement cherché à remédier à cet état de fait.

La mise en place d'une mutuelle santé communale est apparue comme la solution efficace. Ce dispositif permet à chaque Quercitain de bénéficier d'une complémentaire santé, sociale et solidaire, en plus du dispositif de Sécurité Sociale. Elle est libre d'accès, sans condition de ressources et couvre de manière optimale tous les postes de dépenses de santé traditionnels.

Ainsi, la mutuelle souhaitée par votre commune vous permet un meilleur accès aux soins, un gain au niveau de votre pouvoir d'achat grâce à des prix négociés en partenariat avec vos élus.



Contactez les agences valenciennoises de notre partenaire
03.27.28.15.53 ou au 03.27.33.08.98

PARTENAIRE DE LA RÉUSSITE À L'ÉCOLE



Ouverture des cours en présence de Mme Buffet, Directrice de l'école Chevray, Marie-Sophie Lesne, Maire du Quesnoy, Léa Duchatel, Assistante sociale, et les 2 animatrices Bernadette Mineur et Claire Placide.

L'inauguration du « Coup de pouce CLE 2022-2023 » a eu lieu le mardi 8 novembre à l'école Chevray. L'objectif était d'ouvrir de façon officielle les Clubs Lecture Ecriture (CLE) de cette nouvelle année scolaire. Les enfants participant au club se sont vus remettre une carte d'adhérent par Madame le Maire. A ce jour, il y a donc 2 clubs Lecture-Ecriture de 5 enfants. Ces clubs s'inscrivent dans la programmation de la politique de la ville 2022. Le processus a été conjointement financé par l'Etat et la Ville, et sont portés par l'association Coup de pouce.

Cette action existe depuis plusieurs années sur la commune et a fait ses preuves. Les enseignants de l'école Chevray ont constaté une réelle plus value chez les enfants adhérant des clubs précédents. Deux autres clubs seront bientôt créés à destination des CE1 et CE2, l'un sera porté sur la lecture-écriture et le second sur les mathématiques.

Les objectifs de «Coup de pouce» :

- Développer une offre périscolaire de qualité adaptée aux besoins de chacun ;
- Accompagner les enfants dans un parcours de réussite scolaire, citoyenne et sociale ;
- Associer étroitement les parents à ces démarches en leur proposant des aides et des outils adaptés ;
- Prêter une attention plus particulière aux enfants les plus fragiles ou en risque d'échec.

LA COLLECTE POUR LA BANQUE ALIMENTAIRE

La collecte des denrées alimentaires a eu lieu en novembre. Cette année, les bénévoles étaient présents pour la récolte à Aldi, Match et Intermarché. Au total, 2032 kg de denrées ont été rassemblées, contre 2913 kg l'année dernière.

Plusieurs associations étaient mobilisées avec le Conseil Municipal. Nous aurions souhaité être présent dans d'autres magasins mais le manque de bénévole nous en empêche.

Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre, n'hésitez pas à vous manifester !

Contact : 03.27.47.55.50 - Mairie du Quesnoy



Régis Lagaisse,
Jean-Marie Vandaele,
Josiane Bertinchamps.



Mme et M. Descamps du Rotary Club.



Stéphanie Gosselin, Adjointe aux affaires sociales,
Renaud Carpentier, Adjoint aux commerces et
Elyane Plancq, Présidente du Secours Catholique.

LA SEMAINE BLEUE

Comme chaque année, la semaine bleue, qui est la semaine nationale des personnes âgées et retraitées, s'est déroulée la première semaine d'octobre.

À cette occasion, la Ville, en partenariat avec la Communauté de communes, a organisé des actions dans le but de favoriser les liens intergénérationnels, mais aussi de mettre en avant le concept du « bien vieillir » qui est au cœur des priorités du Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées.

Nos aînés ont ainsi pu profiter de **repas intergénérationnels** chaque midi, partagés avec enfants des écoles de la Ville. Ils ont pu participer à la **fabrication de produits naturels**, ou encore profiter d'un **atelier de démonstration de pâtisserie** avec Guillaume Fievet, notre Maître Pâtigoustier, autour des macarons.



La médiatrice santé de la ville, en partenariat avec l'opticien Optic 2000 ont mis en place une action de prévention santé « vision ». Ainsi, une session de dépistage visuel a été organisé le mardi 4 octobre toute la journée au centre Lowendal par l'un des opticiens de la Ville. Cette action avait pour but de donner accès à la prévention des soins à tous, en particulier aux personnes qui en sont les plus éloignées. 30 personnes sont venues profiter de cette **prévention santé « Vision »**.



SAINT-VINCENT DE PAUL

UNE AIDE AUX PLUS DÉMUNIS



L'association Saint-Vincent de Paul a pour but d'apporter de l'aide aux plus démunis, aux personnes en grande précarité, en grande difficulté, tant sur le plan moral, financier ou social.

L'association compte une quinzaine de bénévoles originaires du Quesnoy et des environs. Logés à la Maison paroissiale, rue Théau, l'association accueille les gens, ouvre un vestiaire et offre un café et des viennoiseries tous les jeudis de 14^h à 16^h, ainsi que chaque 1^{er} samedi de chaque mois.

Régulièrement, l'association à la joie d'accueillir des Ukrainiens hébergés sur le territoire. En plus d'y trouver une oreille attentive et un soutien sans faille, les personnes accueillies ont la possibilité de se faire couper les cheveux grâce à la disponibilité d'un coiffeur à la retraite.

Plusieurs actions ont été mises en place par l'association, comme les braderies, de printemps et de septembre, une brocante en juin, une bourse aux jouets en novembre et bien sûr, la participation au marché de Noël, les bénévoles proposent également un goûter de Noël et un loto mi-décembre ainsi qu'une distribution de bons d'achat et de chocolats juste avant Noël. En plus de cela, un voyage est offert aux bénéficiaires, chaque année. En Juillet 2022, 60 personnes ont passé la journée à la Mer de Sable, un parc d'attraction situé à Ermenonville dans l'Oise.

L'association ouverte depuis 2017, manque encore quelque peu de visibilité. *« Nous comptons sur les Quesnois pour parler de nous autour d'eux et de nous envoyer les personnes qui auraient besoin d'un peu de bonheur et de confort. »*





TOUS UNIS !

L'ACCUEIL DES **UKRAINIENS** : UNE SOLIDARITÉ SANS FAILLE



Plus de 9 mois après l'arrivée des ressortissants Ukrainiens sur notre territoire, la parole est donnée à Eléna Sarazin, Conseillère municipale déléguée au CMJ. Originaire de Russie, celle-ci s'est engagée sans compter pour faciliter la vie quotidienne des Ukrainiens.

«Pour la première fois depuis la Seconde Guerre Mondiale, l'Europe a renoué avec la guerre. La Russie a envahi le territoire ukrainien... impensable... Oublions les émotions, même si cela peut être compliqué, concentrons-nous sur des faits. Les premiers réfugiés sont arrivés dans la CCPM dès le mois de mars. Aujourd'hui, ils sont presque 100, les chiffres varient chaque semaine. Certains, malgré tout, se résignent à revenir chez eux, dans leur pays. Soyons honnêtes, être chez soi, dans son pays, sa maison, ne peut être comparé même avec le plus chaleureux des accueils. D'autres, choisissent de continuer dans une autre région de France voire un autre pays, dans lequel il serait plus simple de trouver un emploi. Ils trouvent refuge à Poix-du-Nord, Orsinval, Jolimetz, Potelle, ou encore, bien sûr, dans notre ville, à Le Quesnoy. Ces Ukrainiens ont tous reçu officiellement la « protection temporaire », une carte vitale et le droit au travail. Parmi eux, sont employés aux services espaces verts de certaines communes, d'autres aident à la distribution de plats à la cantine, il y a ceux encore qui cueillent fruits et légumes. Ce qui distingue les réfugiés ukrainiens de quiconque, est qu'ils se trouvent être en majorité femmes et enfants. Leurs maris et pères sont restés en Ukraine, pour défendre leur patrie. Presque chaque enfant a été admis à l'école, selon leur âge, et se sont déjà intégrés auprès de leurs camarades. Le petit Ivan, âgé de 8 ans, a heureusement su arrêter de se terrer sous table au moindre bruit. Tous les enfants se délectent avec grand plaisir, des produits laitiers locaux. Sans trahir toutefois la tradition de la bouillie d'avoine au petit-déjeuner.

Ils sont ressortissants de Kiev, Kharkiv, Donetsk, Odessa, Boutcha... Rire ou pleurer, se morfondre ou chanter, peu importe... cela n'enlèvera en rien l'horreur qu'ils ont vécu. Olga, Irina, Natasha, Alesia, Victoria, Nadia, Olexandre... transmettent à tous, leurs plus sincères remerciements (en ukrainien : diakouyou)»

Par Elena SARAZIN
Conseillère Municipale déléguée
au Conseil Municipal des Jeunes



EN CHANSONS

Après deux ans d'absence, le Festival tant attendu des Quercitains,

Le Quesnoy en Chanteur(s),

a fait son grand retour sur la scène du Théâtre des 3 Chênes.

Durant deux jours, les 25 et 26 novembre derniers, la chanson française fut mise à l'honneur. Organisé conjointement par la Ville, Didier Pascalis de Tacet Production et Stéphane Hirschi, le Festival a rassemblé de grands noms de la scène musicale française pour le plus grand plaisir des spectateurs présents. Ils sont venus admirer Marie Fortuit, Jean Guidoni ou encore l'orchestre régional de Normandie. Le vendredi soir, Marie Fortuit a rendu un hommage touchant et intense à Anne Sylvestre, avec *"La Vie en*

vrai". Puis Jean Guidoni, nous a proposé son nouveau spectacle, *"avec des si"*, empli de vérité et d'intensité. Le lendemain, les 30 musiciens de l'Orchestre Régional de Normandie, dirigés par Dylan Corlay, ont transporté le public avec la revisite du répertoire du célèbre poète et chanteur français avec *"Leprest en Symphonique"*. L'orchestre était accompagné de chanteurs d'exception, Clarika, Enzo Enzo, Cyril Mokaïesh.



ALAIN LEPREST



ENZO ENZO



CLARIKA



CYRIL MOKAÏESH



Axelle DECLERCK,
1^{ère} Adjointe, Adjointe à
la Culture, aux Jumelages,
aux Aînés et aux
Cérémonies

« Donner accès à la culture pour tous est notre objectif. Et je pense que la variété de nos spectacles, comme leur qualité à un prix très raisonnable nous permettent de l'atteindre. Quant au cinéma, il enregistre depuis quelques années de belles performances. Le théâtre, c'est véritablement un équipement dont la vie ne s'arrête jamais. Venez en profiter ! »



À l'occasion du 20^{ème} anniversaire du Festival QUERCINÉMA qui a eu lieu du 14 au 20 novembre dernier, l'association Quercinéma a programmé 13 films à l'affiche, des rencontres avec des réalisateurs et des surprises, tout au long de la semaine. À cette occasion, nous avons rencontré Jean-Louis Thomas, président de Quercinéma.

Que représente le 7^{ème} Art pour vous ?

Jean-Louis Thomas : Comme d'autres formes d'art, le cinéma est un formidable générateur d'émotions, un vecteur d'évasion mais aussi de réflexion pour le spectateur, contribuant ainsi à son épanouissement. Le cinéma reste un art particulier en ceci qu'il est et doit rester le plus populaire possible et qu'il ne peut s'affranchir de la dimension collective que représente la salle de cinéma, il est donc aussi un générateur de lien social. Ce sont sur ces derniers aspects, pour un cinéma populaire accessible à tous et la création du lien social plus que jamais nécessaire, que se fonde l'action de l'association Quercinéma en partenariat avec la Ville du Quesnoy et l'association Ciné Ligue Hauts de France.



Quels ont été les temps forts du festival ?

J-L T : Je citerai tout d'abord le Théâtre des 3 Chênes quasiment plein, (340 spectateurs) un mercredi soir pour « Simone, le voyage du siècle », la projection de « Poulet frites » le dimanche après-midi, suivi du débat avec Jean Libon, co-réalisateur et créateur de la série télévisée « Strip-tease » et la séance du dimanche soir où « Chantons sous la pluie » a attiré (et émerveillé !) 75 spectateurs, ce qui, de prime abord, n'était pas d'une grande évidence...

Enfin il faut mentionner les animations « surprises » pour cette 20^{ème} édition, qui ont été particulièrement appréciées, avec la Compagnie Chamane et l'Harmonie municipale.

Quercinéma fête ses 20 ans, qu'est-ce que ça fait de voir que le festival réunit toujours autant le public ?

J-L T : Créer un événement n'est pas ce qu'il y a de plus difficile, le faire durer est une autre affaire... À l'origine le festival a été imaginé comme un temps fort de l'agenda culturel destiné à faire connaître l'activité cinématographique au Quesnoy. Avec près de 7200 spectateurs pour 78 séances en 2019, dernière année de fonctionnement normal, hors crise sanitaire, on peut dire qu'au Quesnoy on aime le cinéma.

Le succès du festival n'a pas démenti cet intérêt puisqu'avec 2161 spectateurs la 20^{ème} édition est celle du record de fréquentation. C'est un grand encouragement pour notre association qui loin de nous autoriser à une forme d'autosatisfaction, nous invite à faire preuve de constance dans nos engagements.



Quel est le rapport entre l'association que vous portez en tant que Président et le Théâtre des 3 Chênes et au-delà, la ville du Quesnoy ?

J-L T : La commune du Quesnoy a intégré le réseau régional de cinéma itinérant Ciné Ligue en 1991. Jusqu'en 1995 les séances, à raison d'une à deux fois par mois, avait lieu dans la salle du restaurant du centre Lowendal, dans des conditions plutôt spartiates... Avec l'ouverture du Théâtre des 3 Chênes en 1995, le cinéma est entré dans une autre dimension. Il y est devenu aujourd'hui la première activité culturelle en fréquentation du public.

Le succès du cinéma au Quesnoy est le fruit d'un travail de longue haleine, qui repose sur la bonne conjugaison des actions de la municipalité qui crée les conditions matérielles, financières et de services indispensables, de l'association Ciné Ligue Hauts de France qui organise l'offre de films et assure la billetterie à des tarifs défiant toute concurrence et de l'Association Quercinéma, qui assure la programmation, l'animation, la communication et la sensibilisation des publics.

EN RÉSIDENTENCE

La ville soutient résolument les compagnies locales en proposant **des résidences d'artistes au Théâtre des 3 Chênes.**

Ainsi, les compagnies Chamane, 2L et Art & Cendres bénéficient d'un partenariat avec la ville.

Depuis maintenant plusieurs années, le Théâtre des 3 Chênes accueille des artistes et des compagnies de théâtre en résidence en leur offrant un espace de création bien équipé et un soutien technique adapté à leurs besoins. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de soutenir les acteurs culturels locaux. Les résidences permettent également aux compagnies de développer des activités en matière d'animation et de médiation avec les Quercitains.

« J'ai eu la chance de découvrir le Théâtre des 3 Chênes quand j'étais gamin, et de pouvoir y assister à des spectacles et des concerts. C'est une salle de spectacle exceptionnelle : je ne me rendais pas encore compte à l'époque qu'avoir un si joli et grand théâtre en plein milieu de notre territoire, proche de nos campagnes, c'est une chance unique ! »

Ronan Bacikova

créateur de la compagnie Art & Cendres.

« La compagnie vient de créer un nouveau spectacle à Laon. Travailler en dehors du territoire, c'est aussi faire rayonner l'engagement artistique de la ville de Le Quesnoy »

Emma Garzaro,

Cie 2L

« Dans le cadre d'une nouvelle création, une résidence, c'est à la fois un laboratoire de recherche et un terrain de jeu infini. Cela permet d'accompagner le projet artistique de la compagnie en mettant à sa disposition un ensemble de ressources matérielles et techniques lui permettant de travailler. »

Cédric Henninot et Étienne

Malard, Compagnie Chamane

Les projets artistiques



ART & CENDRES

Le 21 janvier prochain, nous jouerons notre nouveau spectacle au Théâtre des 3 Chênes, Les Bouges : c'est une grande aventure dans le Paris de 1900, un mélange entre drame populaire et vaudeville avec des courses-poursuites, des chansons, de la danse, des duels à la canne, du vin chaud... et plein d'autres surprises.



Cie 2L

Les projets sont nombreux dans les mois à venir. Une nouvelle phase de résidence s'enclenche. Les artistes de la compagnie peaufinent actuellement un nouveau processus intitulé Les admirées qui engagera aussi les habitants.



Cie CHAMANE

En mai 2023, la compagnie organisera le festival Fêt'Art, rendez-vous phare du théâtre amateur sur le territoire du Pays de Mormal. Elle mettra également en œuvre le projet « Quartiers en Scène 2023 », action de médiation culturelle au sein du quartier prioritaire de la ville au mois d'août.

UNE EXPOSITION DE QUALITÉ AVEC **ZAKENSKI**



Le duo Zakenski vous a proposé une magnifique exposition à la maison de la Nouvelle-Zélande du 25 novembre au 6 décembre dernier. Derrière ce patronyme mystérieux se cache en réalité un jeu de mot se rapportant aux pseudonymes respectifs Zak et Ski du couple d'artistes Céline et Quentin Verney-Marguier et faisant référence à leurs origines polonaises pour elle et alpine pour lui. La ville du Quesnoy n'est cependant pas une



découverte pour eux puisque les parents de Céline résident encore dans la cité des Chênes.

Depuis leur rencontre il y a un peu plus de 8 ans Céline et Quentin ont exprimé leur imagination et leur passion du Street Art ensemble via des œuvres au pochoir. Céline avait auparavant appris cette technique auprès de l'artiste lillois mondialement connu Jef Aérosol après sa réalisation en 2012 d'une fresque au

MIN de Lomme. Le duo explore alors différents courants artistiques tels que les collages, l'acrylique et le dripping et puise également son inspiration à partir des œuvres des peintres Jackson Pollock et Pierre Soulages ou encore en racontant son histoire personnelle.

Le duo a présenté un ensemble de portraits d'artistes réalisés sous forme de toiles et de panneaux et représentant les 7 arts.

JUMELAGE

Une visite sous le signe de
l'amitié

Monsieur Klaus Pesch, Maire de Ratingen, nous a fait l'honneur de sa présence lors d'une visite de la ville avec un groupe de retraité de Ratingen. Coïncidant avec le week-end de la fête du lait, Madame le Maire l'a invité à découvrir cet événement majeur dans la ville.

Monsieur Pesch ainsi que le reste du groupe a été fortement impressionné par la diversité, la qualité et la richesse des produits de notre terroir.

La veille, le groupe a été accueilli par le Comité d'Echanges Internationaux, présidé par Marie-Christine Depelsenaire, pour une visite et un moment de convivialité en mairie.

Cet échange a permis de créer des nouveaux liens qui donneront suite à de beaux échanges à l'avenir.



M. Klaus Pesch, Maire de Ratingen et son épouse lors de la Fête du lait.



UN JEUNE COMMERÇANT PLEIN D'AVENIR : LA CRÊPERIE DE LA POSTE



MAXIME



La Ville est fière de voir les jeunes s'investir pour l'avenir ! Et c'est le cas de Maxime Lefebvre, le nouveau gérant de la Crêperie de la Poste. À 19 ans, Maxime a décidé de reprendre le flambeau de son prédécesseur. Alors que le restaurant était à vendre, il a sauté sur l'occasion, après y avoir été serveur. Étudiant le jour, il continue son BTS à Aulnoye-les-Valenciennes, tout en accompagnant Tiffany et Elyne, ses employées, au quotidien.

La restauration, c'est un métier qu'il connaît déjà bien et qu'il apprécie beaucoup puisqu'il a déjà une belle expérience professionnelle en la matière !

La crêperie est un lieu convivial et chaleureux. La cuisine y est simple mais tout est fait maison. Un point d'honneur est mis à utiliser le plus de produits locaux possibles : les œufs, la confiture, le maroilles, le fromage de chèvre, la bière, le cidre, le jus de pomme La liste est encore longue tant la proximité des matières premières est importante pour le restaurant.

Inaugurée en octobre, la nouvelle crêperie ne va pas manquer de vous surprendre ! Le jeune homme ne manque pas de projets pour faire rayonner son commerce en dehors de la ville. Après avoir proposé la diffusion des matchs de la coupe du monde dans son restaurant pour le plus grand bonheur de ses clients, il a décidé de le privatiser pour les grandes occasions, mais aussi de le rendre itinérant, puisqu'il peut se déplacer lors de soirées privées. Il compte faire saliver sa clientèle encore un peu plus avec l'évolution de son menu ou la création de nouvelles galettes !





UNE ENVIE DE GALETTE ?

Venez goûtez la galette Maroilles-Paix Dieu avec oignons et lardons, sinon la Poulet-curry ou encore la chèvre miel !

Venez vous régaler du lundi au samedi, de 12^h à 13^h30 et de 19^h à 20^h30. Dimanche midi : de 12^h à 14^h. Fermée le mercredi et le dimanche soir. Le lieu peut être privatisé pour des événements en entreprise ou familiaux à partir de 20 personnes. Se renseigner auprès du restaurant pour les tarifs et l'organisation.



AMBIANCE

Le jeudi 13 octobre dernier, nos aînés se sont réunis au Chalet pour leur repas dansant annuel. Ils ont pu profiter des spectacles «Cloclo for ever» et «Dans la peau de Dalida». Tout le monde était ravi de ce beau moment de partage dans une ambiance très festive.



100 ANS !



C'est aux côtés de ses enfants, petits-enfants, et arrières petits-enfants, que Mme Marcelle Lemaire Lambour a été honorée par la Municipalité à l'occasion de son siècle de vie, le 28 octobre dernier. Nous renouvelons nos vœux à notre nouvelle centenaire !

LE NOUVEAU CLUB CONSACRÉ AUX ÂÎNÉS : LES JOYEUX LURONS



ECHANGES

SORTIES



Chantal Isaac, Présidente entourée par Maryse Clarys et André Marissal, Membres du bureau.

Portée par Chantal Isaac, sa présidente, l'association Les Joyeux Lurons a repris le flambeau du Club Vermeil. Accompagnée d'une solide équipe qui compose le bureau, Chantal Isaac a de beaux projets pour la vingtaine de membres qui composent l'association.

Après avoir préparé des objets « 100% fait par nos petites mains

» pour le marché de Noël dans lequel ils ont tenu un stand, les membres de l'association vont rapidement mettre en place un calendrier afin de proposer un maximum d'activités. Jeux de cartes, marchés dans la ville, interventions autour du soin et de la beauté, conférences, thés dansant, lotos, les idées ne manquent pas à cette jeune association.



Désireux de travailler avec les enfants, les adhérents proposeront des ateliers pour la fabrication d'objets à des périodes de fêtes comme Noël, Carnaval, Pâques, la fête des mères ou encore la fête des pères. « Le lien intergénérationnel est très important pour nous. Pouvoir échanger avec les enfants et leur apprendre quelques techniques et savoir-faire manuels, c'est quelque chose qui nous tient à cœur ».

En plus de la Présidente, le bureau est composé d'une trésorière, Dominique Brasseur, d'une vice-trésorière, Dominique Boniface, d'une secrétaire, Maryse Clary et d'un commissaire aux comptes, André Marissal.

CONTACTS

06.70.07.31.16

chantalsemail@sfr.fr

LES NOCES D'OR



Cette année, 8 couples ont été mis à l'honneur lors de la cérémonie des Noces d'or qui se sont déroulées le 3 septembre dernier avec le concours de la chorale Gamins Gamines. Afin de célébrer ces belles unions, un moment de convivialité leur a été offert dans les Salons d'honneur de la mairie.

Parmi eux, 5 couples ont célébré les noces d'or (50 ans de mariage), pour deux d'entre eux, les noces étaient de platine (60 ans de mariage) et un couple a fêté ses noces de diamant (70 ans de mariage).

Nous leur souhaitons encore de belles années de bonheur à venir.



LA FÊTE DU SPORT : UNE RÉUSSITE POUR TOUTES LES ASSOCIATIONS

La fête du sport a eu lieu le 24 septembre dernier en présence de nombreuses associations venues présenter leurs sports aux Quercitains et habitants du territoire toujours plus nombreux.

C'est durant la fête du sport que le complexe Maxime Désertot a été inauguré. En présence de ses enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants et de nombreuses personnalités.

Maxime Désertot a été connu comme joueur de football professionnel, gardien de but, dans les clubs de Valenciennes, Raismes, Roubaix, Lille, avec la sélection des Flandres, avec l'équipe de France B, avant la guerre de 39-45. Très impliqué dans sa vie professionnelle avec son entreprise Berger-Désertot, au Quesnoy de nombreuses maisons et bâtiments portent la marque de l'entreprise familiale.



Alain PAMART,
Adjoint aux Sports et au
rayonnement sportif



Cette année a été riche en événements sportifs. Incontestablement la montée en régionale de l'équipe de foot du SAQ a marqué les esprits. Elle fait écho aux performances des Bleus, et nous remercions tous nos clubs et leurs éducateurs de transmettre leur passion du sport et leur professionnalisme à notre jeunesse. Bravo à tous.



OPÉRATION

PASS'SPORT ET LOISIRS

L'opération "Pass'Sport et Loisirs 2022" s'est déroulée au Centre Lowendal, Salle Michel Bernard, du Lundi 24 au vendredi 28 octobre sous forme de stage sportif. L'objectif de ce stage est de favoriser l'accès aux activités sportives pour les jeunes ainsi que la découverte de nouveaux sports. Le public ciblé était les 5/17ans.

Sophie Dupont, titulaire ETAPS, a coordonné toute l'opération, des inscriptions à l'encadrement des jeunes.

Elle était accompagnée de Hugo Laurent, animateur et entraîneur sportif ainsi que de Manon Poeaux, contrat PEC Ville au service jeunesse.



SLACKLINE



Une nouvelle association sportive de slackline dans la ville du Quesnoy: « SlackLille ». Une convention a été signée et donne un cadre à la pratique pour faire découvrir la slackline au public à travers des animations ponctuelles, voire, pourquoi pas, un festival de slackline l'été prochain. Questions posées à Julien Berthe, Trésorier de l'association, sur le fil...

Pouvez-vous présenter votre association ?

JB: Nous sommes l'association « SlackLille ». Fondée il y a 10 ans, nous regroupons les pratiquants de slackline dans tous les Hauts-de-France et organisons des événements pour faire vivre et développer cette discipline.

Pourquoi avoir choisi Le Quesnoy pour la pratique de votre sport ?

JB: Les remparts du Quesnoy se prêtent particulièrement bien à la pratique de la slackline en hauteur (on appelle aussi cela la « highline »). La taille des arbres est suffisante pour garantir une pratique en toute sécurité, l'accès y est simple et sans danger... et le lieu est magnifique, ce qui n'est pas pour déplaire au slacklineur ! La pratique est principalement localisée au niveau de la porte Fauroeux.

Cette activité est-elle ouverte à tout public ?

JB: Bien sûr ! N'hésitez pas à venir nous voir pratiquer sur les remparts ou à tenter l'expérience lors de séance d'initiation que nous organisons, certains ont déjà pu s'y initier lors de la fête du sport de la ville en Septembre dernier. Nous serons ravis de pouvoir échanger sur notre pratique et répondre à toutes vos questions !

Qu'est-ce que la slackline ?

JB: Il s'agit d'un sport s'apparentant au funambulisme, mais où au lieu de progresser sur un câble d'acier l'objectif est d'avancer sur une sangle légèrement élastique sans aucun accessoire. Ce sport se pratique au sol ou bien en hauteur sur une sangle sécurisée. L'objectif est libre, le pratiquant pouvant s'entraîner à parcourir de grandes longueurs, ou bien à réaliser des figures en utilisant l'élasticité de la sangle : on appelle ça le freestyle !

Cette activité est-elle risquée ?

JB: Les normes d'installation d'une slackline en hauteur sont très rigoureuses et bien étudiées. Le slacklineur est équipé d'un baudrier d'escalade relié à la slackline, qui est elle-même doublée d'une seconde ligne de vie : la ligne de backup (c'est cette ligne que l'on aperçoit faire de petites boucles sous la sangle). Chaque élément de l'installation est aussi étudié pour avoir une marge de résistance très importante par rapport aux forces subies par le matériel lors de la pratique, il n'y a quasiment aucun risque de casse du matériel. Ce sont tous ces éléments qui permettent aux pratiquants d'être en sécurité à chaque instant.

Facebook : Groupe "SlackLille"

Mail : slacklille@gmail.com

Instagram : @slack_lille



L'HARMONIE MUNICIPALE



L'Harmonie a eu le plaisir d'accueillir de nombreux spectateurs pour son concert d'automne le 23 octobre au sein du Théâtre des 3 Chênes.

Le programme a permis de mettre en valeur des instruments tels que la trompette (avec son trompettiste, Jean Claude), l'ensemble des trompettes (André, Dany, Hubert, Geoffrey, Jean Claude, et Mickaël), le trombone (et son tromboniste Eric), l'Euphonium (et son tubiste, Jocelyn), la flûte traversière (avec les flûtistes Sandrine, Edmonde, Sylvie et Céline), l'ensemble des saxophones (et les saxophonistes Camille, Cécile, Christine, Claudette, Ferrer, Ninon, Laurent et Violaine), et le saxophone ténor (et son saxophoniste, Laurent).



Nous avons dignement fêté la Sainte Cécile le 12 novembre dans les Salons d'Honneur de l'hôtel de ville.
L'orchestre junior a répondu présent et a interprété son programme avec succès.

Bravo aux diplômés, récompensés pour leur examen du mois de juin. L'évaluation du jeu à l'instrument et de la pratique en solfège a contribué à enrichir les rangs des deux orchestres. L'association remercie l'investissement de tous ses professeurs : Cécile, Dominique, Gilles, Jean Claude, Manon et Sylvie. Grâce à eux et leur investissement les apprenants, petits et grands, deviennent des musiciens.



FÉLICITATIONS

Nous félicitons les médaillés de cette année : Bastien, Cécile, Denis, Laurent et Violaine. Merci pour votre fidélité à l'harmonie municipale du Quesnoy,

www.harmonie-lequesnoy.fr



harmonie municipale Le Quesnoy



MARY CANDIES, UN SPECTACLE DE NOËL LUMINEUX ET MAGIQUE !

L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES RADIOAMATEURS AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE DU NORD PRÉSENTE AU QUESNOY

L'ADRASEC 59, plus généralement appelée «Sécurité Civile», est une association départementale de radioamateurs bénévoles. Ses membres, désireux de mettre leur temps et leurs compétences techniques au service de la sauvegarde d'autrui, sont souvent présents au Quesnoy, spécialement lors de grands événements, tels que la Fête du lait ou du Bimberlot.

« L'ADRASEC 59 EST ACTIVÉE PAR LE PRÉFET. »

MISSIONS

Participer aux opérations de secours dans le cadre du Plan ORSEC qui peut être déclenché à l'occasion d'événements particuliers tels que chute d'avion, catastrophe ferroviaire, pollution terrestre ou marine, catastrophe naturelle ... etc

Renforcer et de compléter par des moyens spécifiques les liaisons établies par les secours publics,

Localiser des aéronefs accidentés ou présumés tels grâce à la mise en œuvre d'équipements spécifiques de radiogoniométrie, dans le cadre particulier du Plan SATER (coordonné par l'Armée de l'Air - Plan de Sauvetage-Aéro-Terrestre),

«Nous sommes mobilisés car nous savons mettre sur pieds en des délais très brefs des réseaux de transmissions complémentaires aux systèmes officiels.» indique Joël Cornut, Président.

La très grande mobilité et la très grande souplesse du réseau sont, en effet des atouts majeurs, surtout dans les premiers moments suivants la déclaration d'un sinistre.

En dehors de toutes situations opérationnelles, l'ADRASEC 59 peut engager ses équipes pour participer à la couverture radio de différentes manifestations publiques et privées, en accord avec les responsables de ces manifestations et dans le respect des réglementations en vigueur.

Pour remplir efficacement nos missions, l'ADRASEC 59 dispose d'une station radio affectée à la Zone de Défense Nord située à la préfecture de Région. Elle sert de Poste de Commandement et nous permet aussi d'établir des liaisons avec le COGIC à Paris (Centre Opérationnel de Gestion Interministériel des Crises) pour l'ensemble des Hauts de France.



Frédéric DEVILLERS
Adjoint à la sécurité et
aux grands événements

« La sécurisation des événements festifs se prépare avec nos partenaires, telle la Sécurité civile. Les contraintes que nous imposent les services de l'Etat sont importantes, mais grâce au sérieux de tous les acteurs, et à la grande mobilisation de nos services techniques, nous avons toujours réussi à répondre aux exigences. On peut dire que la ville du Quesnoy est petite par la taille, mais très importante par le nombre et l'ampleur de ses manifestations festives. »

DÉMONSTRATION



L'ÉQUIPE DE RECHERCHES



RECHERCHE GONIOMÉTRIQUE



STATION FIXE TOUS MODES



Que vous soyez ECOUTEUR ou RADIOAMATEUR avec ou sans indicatif,
vous avez votre place au sein de l'ADRASEC 59.

Contact : joel.cornut@wanadoo.fr



À VOS APPAREILS !

La ville propose un **CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE**, ouvert à tous (majeurs, mineurs), habitants du Quesnoy et du territoire, dont le thème est «Petit et grand patrimoine du Quesnoy». Remparts, murailles, mais aussi fontaines, niches, façades, corniches, ou encore patrimoine naturel sur fond de vieilles pierres, tout ce qui mettra en valeur les richesses patrimoniales de la ville sera dans le thème.

L'ouverture du concours est fixée au 1^{er} janvier 2023, et sa clôture le 14 mai à minuit. Un jury délibèrera entre le 15 et le 20 mai, et les résultats seront affichés début juin.

Les photos retenues feront dès lors l'objet d'une exposition sur de grands panneaux, qui seront posés sur un parcours allant du jardin de l'église jusqu'en bas de la dame aux chiens, dans les remparts. Elles agrémenteront donc de manière utile et agréable le chemin reliant le centre-ville et la base de loisirs.

CONCOURS
destiné à tous !



Les photos seront à envoyer à

concoursphoto@lequesnoy.fr

Il est précisé que les photos prises avec des téléphones portables se prêtent peu à l'exercice, compte-tenu de l'agrandissement qui sera fait sur grands panneaux. Il est conseillé d'utiliser un appareil photo numérique pour concourir.

1^{er} prix :
un appareil photos numérique

NON AU Harcelement SCOLAIRE

Le jeudi 10 novembre 2022 a eu lieu **"La journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école"**. Le collège Eugène Thomas du Quesnoy a donc mis en place un mur d'expression pour que les élèves puissent exposer leur ressenti face au harcèlement et montrer leur soutien. De plus, les élèves se sont vêtus d'une touche de bleu, couleur de la lutte contre le harcèlement. Une campagne d'affichage au sein du collège a également permis de sensibiliser à ce sujet important.

BIENVENUE !

Une nouvelle année débute à la Cité Scolaire Eugène Thomas de Le Quesnoy avec à sa tête, **Mme Menet-Carmelez, nouvelle cheffe d'établissement qui a pris ses fonctions en janvier 2022.**

CONSEIL de Vie Lycéenne



Deux élus du Conseil de Vie Lycéenne ainsi qu'une Assistante d'éducation, ont participé à un Inter C.V.L. organisé au Val Joly les 9 et 10 novembre. Les élus lycéens de plusieurs établissements de l'Académie se sont réunis afin d'échanger sur les projets mis en place par chacun et partager leurs expériences. Lors de cet Inter C.V.L., des élèves venant de différents lycées du Sambre Avesnois ont décidé de travailler ensemble sur des projets communs.

Les élèves élus au Conseil de Vie Lycéenne et à la Maison des lycéens, travaillent sur plusieurs projets qu'ils mettront en place avant les vacances de Noël, tels que le Téléthon, une collecte de jouets pour les enfants défavorisés ou encore un concours des plus beaux pulls de Noël.

UNE INITIATIVE **solidaire**



Après une rentrée studieuse, les élèves de la Cité scolaire ont participé au Cross qui cette année a eu lieu sous le signe d'**Octobre Rose et de la lutte contre le cancer du sein.**

Sophia et Romane, deux élèves de Première, ont pris l'initiative de cette belle action en demandant à chacun de se vêtir d'une touche de rose, en offrant à chaque participant du Cross, un pin's ruban rose et enfin en réalisant une chaîne humaine en forme de ruban.

Comme les années précédentes, ce Cross a aussi été l'occasion d'un concours de déguisements pour les élèves de Terminale.



DES BACHELIERS **heureux**

Le vendredi 18 novembre, les élèves lauréats du bac en juin 2022 ont eu l'occasion de revenir sur le site du lycée une dernière fois, revoir leurs camarades et leurs enseignants, lors de la cérémonie de remise des diplômes du baccalauréat.



BRAVO

Enfin, nous félicitons, Lou Dupont, élève de Terminale, qui a brillamment concouru aux Olympiades de GéoSciences académiques, arrivant première pour notre établissement.

DEVOIR DE MÉMOIRE

11 NOVEMBRE 2022

Le 11 novembre, Grégory Chermeux, passionné d'histoire locale, nous a fait l'honneur d'une balade commentée sur l'histoire du Quesnoy pendant la Première guerre mondiale. Entre anecdotes et histoires incongrues, Grégory s'est glissé dans la peau d'Anastase Carlier pour guider le public venu en nombre.



14 JUILLET 2022



4 SEPTEMBRE 2022



16 OCTOBRE 2022



4 NOVEMBRE 2022



TEMPS FORTS

Fête nationale - 14 juillet



Fête du Bimberlot - 7 août



Avec l'Harmonie Municipale et «Le Marching Band»



Par «le Comité Bimberlot»



Fête des animaux - 4 septembre



Concours d'attelage - 4 septembre



Par l'association «Protection Animale Quercitaine»



Par l'Association Lilloise d'Attelage et Les Amis du Quesnoy



TEMPS FORTS

Fête du Lait - 18 septembre



Avec l'Harmonie Municipale et «Le Marching Band»



L'impromptu du belvédère - 25 septembre

Par la Compagnie des Champs Libres



Concert d'automne de l'Harmonie municipale - 23 octobre Par l'Harmonie Municipale



Cravate de Commandeur dans l'ordre des palmes académiques pour Christian Lelièvre - 15 octobre



TEMPS FORTS

Remise des prix du concours des maisons fleuries - 29 octobre



Quercy Trail Night - 26 novembre

Par l'association «Courir à Le Quesnoy»



Soirée pyjama - 6 décembre



Par la Bibliothèque Municipale



Concert de Noël - 16 décembre



Par l'Harmonie Municipale - la Chorale Quercigale
et la Compagnie «Attrape rêve»



Scannez-moi !



Les autorisations d'urbanisme

Vous avez pour projet de construire, démolir, ou de faire des travaux chez vous ? Ces projets sont soumis à des autorisations d'urbanisme que vous devez impérativement obtenir avant de commencer les travaux.

Les différentes autorisations d'urbanisme qu'il est nécessaire d'obtenir avant de réaliser vos travaux servent à vérifier la conformité de votre projet avec ces règles. Il existe plusieurs types d'autorisations en fonction de l'importance et de la localisation de votre projet.

La déclaration préalable de travaux

Cette déclaration est une version **obligatoire** mais simplifiée du permis de construire, pour les petits projets, de **moins de 20m²**.

Le permis de démolir

Ce permis est exigé lorsque la construction dont la démolition est envisagée se situe dans le périmètre des abords des Monuments Historiques.

Le permis de construire

Pour une surface de **plus de 20m²**, même sans fondation, ce permis est **obligatoire** et doit être demandé **avant** la réalisation des travaux.

Le périmètre des abords des Monuments Historiques et l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France

En rouge, le périmètre au sein duquel l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est obligatoire.



Le périmètre des abords des Monuments Historiques est en fait un cercle d'un rayon de 500 mètres autour d'un Monument Historique. Du fait de l'existence de ses remparts, la Ville de Le Quesnoy est quasiment couverte en totalité par ce périmètre.

Cela implique que l'Architecte des Bâtiments de France doit émettre un avis sur l'ensemble des autorisations d'urbanisme concernant les projets situés dans ce périmètre. Son rôle est de veiller au respect de la réglementation applicable dans les espaces protégés en s'assurant de la conformité des projets particuliers à ces dispositions, et en délivrant des avis en application des codes du patrimoine, de l'urbanisme et de l'environnement. C'est un agent des services déconcentrés du Ministère de la Culture et de la Communication.

En cas de doute sur la déclaration à effectuer concernant votre projet ou pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à vous rendre en mairie ou à téléphoner au 03.27.47.55.50 pour joindre le service urbanisme.

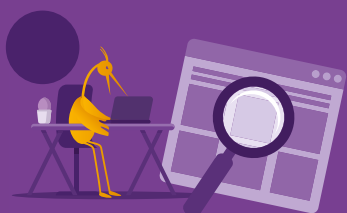
CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ, NOUVEAU MODE D'EMPLOI

Parcours de l'utilisateur de la prise de rendez-vous EN LIGNE à L'ACCUEIL de la mairie.

Notre dispositif évolue pour plus d'efficacité et moins de déplacements.

Prise de rendez-vous

1



Sur le site de la ville, comme par téléphone, vous prenez rendez-vous en vous laissant guider par le scénario.

Message de confirmation

2



Vous recevez un message personnalisé de votre futur rendez-vous où vous retrouvez les informations importantes et les pièces à apporter. Vous pouvez déplacer ou modifier votre rendez-vous.

Message de rappel

3



Pour éviter tout oubli, un sms et un mail sont envoyés la veille.

Accueil de l'utilisateur

4



Vous allez au rendez-vous et vous verrez attribuer un identifiant à votre arrivée.

Rendez-vous au guichet

5



Vous rencontrez l'agent au guichet et effectuez votre rendez-vous.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS DU QUESNOY

Du lundi au vendredi - de 9^h15 à 12^h30

Centre des finances publiques

32, place du Général Leclerc - 59530 - Le Quesnoy

03.27.20.52.20

POINT CONSEIL BUDGET

Centre Social et d'Insertion Communale

03.27.20.55.03

LE CONCILIEUR DE JUSTICE

GRATUIT - Tenue des permanences :

Chaque 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois

De 14^h à 16^h en Mairie uniquement sur rendez-vous au

03.27.47.55.50

CARSAT

Un problème de maladie, de handicap, de vieillissement
dont les conséquences impactent
la vie personnelle et professionnelle.

Tous les jeudis (hors vacances scolaires)

9^h à 12^h en au Centre Social uniquement sur rendez-vous

03.20.05.65.70

Solidarité pour 2023, et concrétisation des projets de mandat.

Les vents contraires, liés à la Covid et à présent à une inflation sans précédent, touchent chacun d'entre nous et fragilise les plus démunis. Le Quesnoy, Commune en Politique de la Ville, connaît le sens des mots difficultés économiques et sociales. Mais la municipalité a développé de nouveaux moyens d'accompagnement. Avec 3 agents au service social, une aide jamais démentie aux associations caritatives, des aides individuelles lorsque le « reste à vivre » est inférieur à 6,50€/jour, et des distributions de vivres deux fois par semaines depuis 3 ans, on peut dire que la Ville se mobilise comme jamais. Nous voyons arriver 2023 avec appréhension et attention maximale, pour la population. Mais nous avons aussi de beaux motifs de satisfaction. Nouveaux logements, béguinage, musée, reconversion du Château Marguerite de Bourgogne, extension de la MAS, nouveau parc urbain, église rénovée, les réalisations seront nombreuses. Notre cap est clair, il s'agit d'agir dans tous les domaines, sans exception, et de faire progresser la ville durablement. Bonne année à tous !



ensembleplusloinpourlequesnoy@gmail.com 06 81 38 40 75

M-S Lesne, R. Carpentier, A. Declerck, F. Devillers, M. Dubois, A. Gouga, M. Leclercq, A. Pamart, L. Cattiaux, D. Verdière, F. Beauboucher, S. Gosselin, F. Dureux, M. Zduniak, F. Regnaut, E. Sarazin, V. Lemeiter, P. Ducloy, M-A. Henry, E. Radziszewski, D. Boniface, V. Gonzales.

Notre démocratie a ses limites, surtout en temps de crise...

L'exercice du mandat d' élu a besoin de sincérité et aussi d'humilité si l'objectif recherché vise à mieux vivre et à construire une société plus équitable et plus solidaire pour nous-mêmes et pour nos enfants. La période de crises successives que nous vivons, qui dure, questionne chaque élu sur sa manière de discuter et d'échanger en toute transparence avant de décider.

On s'accroche pourtant à un modèle qui ne fonctionne plus.

A tous les niveaux de notre démocratie désormais, le citoyen ne décide vraiment rien, pas plus du déploiement de la 5G ou de la relance du nucléaire. Au mieux pour les autorités, il devient un simple faire-valoir comme lors de la mise en place de conventions citoyennes, sur le climat ou la fin de vie où seules quelques propositions (pourtant concertées) seront prises en compte.

Au niveau du Pays de Mormal, la mise en place des nouvelles procédures de tri et de ramassage des déchets au 1^{er} janvier 2024, a « oublié » les habitants. Ce sujet pourtant majeur pour le budget de l'Intercommunalité et annoncé dans la Loi en 2015, est traité à l'extrême limite d'un calendrier qui ne permet plus au citoyen de s'en emparer, sauf à s'inscrire dans des scénarios imposés, conséquences technocratiques à l'encontre de nos besoins.

Enfin au Quesnoy, le fonctionnement municipal demeure vertical aux mains de la Maire qui navigue en fonction des opportunités de financements, de rencontres, de labels, à coup d'annonces, où tout est décidé d'avance, sans travail de débat des commissions, sans capacité à entraîner une équipe (parfois malmenée) derrière un projet qui soit partagé.

Nouvelle année et bientôt 3 ans de mandat, l'occasion de tirer quelques leçons, sinon quelque enseignement ! Pour 2023, nous souhaitons voir émerger des expériences politiques et sociales plus enthousiasmantes, une citoyenneté réinventée qui appellent une rénovation de notre démocratie.

Bonne année à tous !



Freddy DOLPHIN, Elisabeth GRUSON, Jérôme COLPIN
Groupe « Agir avec vous pour Le Quesnoy »

Retrouvez-nous sur <https://agiravecvouspourlequesnoy.fr/>
Tél : 06 31 28 48 74

Madame, Monsieur, Chères Quercitaines, Chers Quercitains,

Rédigée début décembre, cette tribune est pour notre groupe « Le Quesnoy le Cœur à Gauche » l'occasion de vous présenter nos vœux les plus chaleureux pour cette année 2023 qui sera, du point de vue municipal, l'année du milieu du mandat engagé au printemps 2020. L'année qui vient s'annonce comme celle de nombreuses incertitudes, à commencer par l'évolution de la pandémie de Covid-19 qui, de vague en vague, nous impose de conserver la prudence et les bonnes habitudes que nous avons pu prendre au plus fort de la crise sanitaire. Une autre incertitude, tout à fait nouvelle et extrêmement préoccupante, réside dans l'étendue des « délestages » auxquels le Gouvernement a entrepris de préparer les esprits.

Nous serons bien entendu attentifs aux conséquences que les coupures d'électricité pourront avoir sur votre quotidien, et plus largement, sur l'impact de la flambée du coût de l'énergie qui est sans commune mesure avec les autres hausses comme celle de la facture d'eau, elle-même due au triplement de la facture d'électricité de Noréade (de 8 à 28 millions d'euros en deux ans).

Sur le plan local, nous sommes aussi plongés dans l'incertitude quant à la gestion de notre ville, qui demeure à nos yeux sans ligne directrice : comment notamment prétendre vouloir développer le tourisme sans effectuer de véritables progrès dans les équipements structurants nécessaires, et sans entretenir correctement les remparts qui sont la principale source d'attractivité de notre « Petite cité de caractère » ? Au-delà de toutes ces incertitudes, nous conserverons pour notre part en 2023 l'attitude que nous avons adoptée dès 2020 : celle d'une opposition constructive et vigilante (à cet égard, nous veillerons à ce que de justes contreparties accompagnent la fermeture par le SDIS du Nord de son Centre de Traitement et de l'Alerte de Le Quesnoy).

Avec l'assurance que nous demeurons à votre écoute et l'expression de notre entier dévouement,

Paul Raoult – Betty Ciupa

« Le Quesnoy le Cœur à Gauche »

raoultpaul@yahoo.fr - betty.ciupa@gmail.com

LES HORAIRES

Mairie

Du lundi au vendredi : 10^H - 16^H
Samedi : 10^H30 - 12^H

**Demande de pacs
(Rendez-vous uniquement)****Demande de passeport et carte d'identité
(Rendez-vous uniquement)**

Du lundi au vendredi : 10^H - 15^H30
Samedi : 9^H - 10^H30

Service Jeunesse

Lun. - mar. - jeu. : 10^H - 12^H et 13^H - 17^H
Mercredi : 14^H - 17^H
Vendredi : 10^H - 12^H et 13^H - 16^H

Service Culturel

Mar. - vend. : 9^H - 12^H30 et 13^H30 - 16^H
Merc. - jeu. : 9^H - 12^H

Billetterie (également disponible sur le web)

Mardi : 13^H30 - 16^H
Mercredi : 9^H - 12^H
Vendredi : 9^H - 12^H30

Bibliothèque Municipale

Mardi : 14^H - 18^H
Mercredi : 9^H - 12^H et 14^H - 18^H
Vendredi : 9^H - 12^H et 15^H - 18^H
Samedi : 9^H - 12^H et 14^H - 18^H

Service Social

Tous les jours : 10^H - 17^H

LES SERVICES

Secrétariat de Mme le Maire

03.27.47.55.52
secretariat@lequesnoy.fr

Le Service Social

03.27.20.55.03
centre-social@lequesnoy.fr

Le Service Jeunesse

03.27.47.55.50
c.marcho@lequesnoy.fr

Le Service Culturel

03.27.47.55.53
service.culturel@lequesnoy.fr

Bibliothèque Municipale

33, rue Jean Jaurès
03.27.51.57.40
bmlequesnoy@yahoo.fr

Crèche Municipale

26, rue Baillon - 59530 Le Quesnoy
03.27.25.56.38
creche@lequesnoy.fr

Le Service Communication

03.27.47.55.50
jerom.kiel@gmail.com

LES PERMANENCES

Marie-Sophie Lesne

Maire

Mardi : Dès 18^H

Axelle Declerck

1^{ère} Adjointe,
Adjointe à la Culture, aux Aînés,
Fêtes et Cérémonies et Jumelages
Vendredi : 11^H - 12^H

Renaud Carpentier

Adjoint au Commerce, Artisanat,
Tourisme et au Camping
sur rendez-vous

Marie Dubois

Adjointe aux Finances, Ecoles,
Enfance et Petite enfance
sur rendez-vous

Frédéric Devillers

Adjoint à la Sécurité, Festivités
et les grands événements
Samedi : 9^H - 10^H

Martine Leclercq

Adjointe à l'Environnement, la Transition écologique,
la propreté et la Démocratie participative

Mardi : 10^H - 11^H

Amar Gouga

Adjoint aux Travaux
Jeudi : 15^H - 16^H

Stéphanie Gosselin

Adjointe à la Solidarité, l'Insertion,
la lutte contre la fracture numérique,
le Logement et Ville Handicap
(sur rendez-vous)

Mardi : 17^H30 - 18^H30

Alain Pamart

Adjoint aux Sports et
Rayonnement sportif
sur rendez-vous

Mairie Le Quesnoy

Rue Maréchal Joffre
59530 Le Quesnoy

03.27.47.55.50

contact@lequesnoy.fr

www.lequesnoy.fr

UN PROBLÈME, UNE ANOMALIE, UN DÉSORDRE ?

**LES SERVICES TECHNIQUES
SONT À VOTRE ÉCOUTE.**

Amandine ZILINSKI

03.27.27.62.80

secretariat.st@lequesnoy.fr

ATTENTION !

La CCPM

effectue le ramassage des encombrants
à la demande et non plus à date fixe.

Merci de bien noter ce numéro

03.27.45.89.42

Les services techniques de la mairie ne
sont donc plus mobilisables, même à titre
exceptionnel. Nous vous remercions pour votre
compréhension.



Bonne année 2023

*Rendez-vous au Théâtre des 3 Chênes
le vendredi 13 janvier 2023 à 19h
pour la traditionnelle cérémonie des vœux.*